LA LIBERTÉ

Vol. 82 n° 25 Saint-Boniface, du 15 au 21 septembre 1995 Tél.: 237-4823 Fax: 231-1998 la_liberte@presse-ouest.mb.ca 60¢ + taxes


photo: Sylviane Lanthier

Toute une maison!

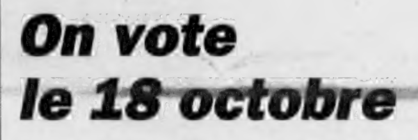
Brigitte Léger recrute des bénévoles pour l'Entre-Temps des Franco-Manitobaines, le refuge pour femmes victimes de violence, qui accueille en ce moment cinq femmes et leurs 12 enfants. Page 21.

Tempête à Taché

Une tempête a soufflé sur les bouts de chou de l'école Taché mercredi dernier, où la question n'en serait pas une de discrimination anglophone/francophone. Il s'agit plutôt de savoir comment accueillir les enfants qui parlent peu français sans pénaliser les autres. **Page 3.**

Quels plans d'action?

À la veille des colloques régionaux qui permettront de connaître les priorités des régions, *La Liberté* fait le point sur la première année de l'Entente Canada-communauté et sur les plans d'action que devaient produire les ministères fédéraux. **Pages 6 et 7.**



On vote le 18 octobre

Les parents des enfants inscrits à la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) voteront deux fois: les 18 et 25 octobre. **Page 5.**


photo: Sylviane Lanthier

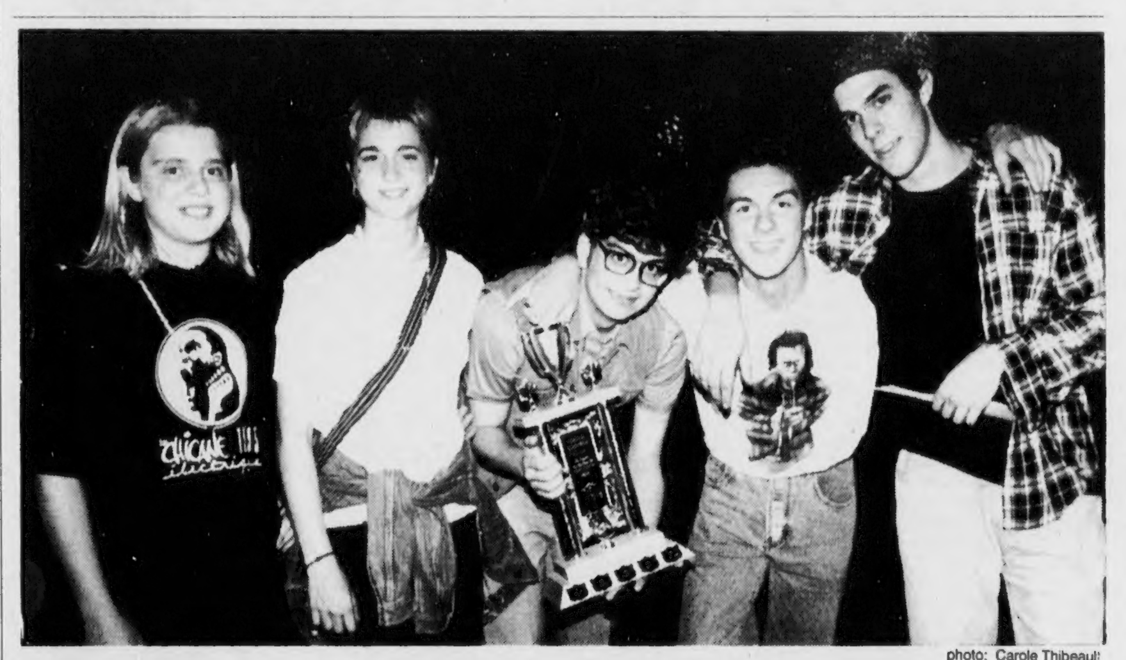
Les enfants de la balle

Des frères, des sœurs, des cousins et des cousines qui décident de former une équipe de balle, qu'est-ce que ça donne? Des gagnants, qui s'amusent! Page 19.

Citation de la semaine

«Avec tous les noms que j'entends, on risque de se réveiller avec une sauce anti-tout.»

Cyrille Durand ne sollicitera pas un deuxième mandat à la préfecture de Ritchot, où les rumeurs courent quant aux candidats éventuels. Un seul s'est officiellement déclaré: Albert Bilodeau. **Page 9.**


photo: Carole Thibeault

Les membres de *4 dames qui jouent aux cartes* n'avaient pas l'air de vouloir chicaner le jury, quand ils ont appris qu'ils remportaient la Chicane électrique! Lire page 17.



Violence conjugale

Un groupe de soutien

Le Centre des femmes Pluri-elles organise pour cet automne un groupe de soutien pour les femmes qui ont été ou sont victimes de violence conjugale.

Une réunion d'information aura lieu le jeudi 28 septembre de 20 h à 21 h 30 aux bureaux de Pluri-elles, au 674 rue Langevin. «Nous voulons offrir du support aux femmes qui vivent ou qui ont vécu cette violence, peu importe qu'elles aient quitté ou non cette situation», explique la conseillère, Lucienne Fortier. Le groupe peut accueillir dix personnes.

Les membres du groupe de soutien se rencontreront une fois par semaine, le jeudi soir, pendant dix semaines. La première rencontre est prévue pour le 5 octobre.

Pluri-elles offre aussi des services de counselling gratuits pour toute femme qui en sent le besoin et offrira après Noël un autre groupe de soutien, cette fois pour les femmes séparées et divorcées.

Renseignements: Cécile Gagnon ou Lucienne Fortier, au 233-1735.

S. L.

Le SOMMAIRE

Le MANITOBA *de A à Z*

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire
publié le vendredi
par Presse-Ouest Limitée

Directeur: Jean-François LACERTE
Rédactrice en chef: Sylviane LANTHIER
Journalistes: Karine BEAUDETTE et Carole THIBEAULT
Publicitaire: Jean-François LACERTE
Caricaturiste: Cayouche (Réal BÉRARD)
Collaborateur: BICOLO
Infographiste: Véronique TOGNERI
Secrétaire-comptable: Roxanne BOUCHARD
Développement de photos: Hubert PANTEL
Heures du bureau: 9 h à 17 h du lundi au vendredi.
Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable.
Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher.
Téléphone: (204) **237-4823.** Télécopieur: (204) **231-1998.**
L'heure de tombée pour les annonces est le lundi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.
Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'adresse Internet: http://www.presse-ouest.mb.ca
Courrier électronique: la_liberte@presse-ouest.mb.ca

L'abonnement annuel:

Manitoba: 28,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses)
Ailleurs au Canada: 32,10 $ (TPS incluse)
États-Unis et outre-mer: 35 $

Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ au moment du changement d'adresse.

Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir **AU MOINS DIX JOURS** avant la date de déménagement.

Le journal **LA LIBERTÉ** est imprimé sur les presses de Derksen Printers à Steinbach.
Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.



Prix de l'excellence générale 1994



Représentation nationale:
1-800-2OPSCOM
(613) 241-5700



Fondation Donatien Frémont

Francophonie du monde

Télé en Atlantique

Ottawa - Tout indique que les francophones de Terre-Neuve devront se contenter pendant encore longtemps du service actuel offert par la Société Radio-Canada. Selon le plan d'action de la SRC pour l'année 1995-1996, c'est la télévision de la SRC de Montréal, et non celle de Moncton au Nouveau-Brunswick, qui continuera à offrir des services de télévision de langue française à Terre-Neuve.

La radio de SRC Atlantique est cependant captée à Terre-Neuve. (APF)

Francophones d'Amérique

Québec - Cinq Franco-Canadiens ont reçu l'Ordre des francophones d'Amérique décerné annuellement depuis 1978 par le Conseil de la langue française aux personnes qui se sont consacrées au maintien et à l'épanouissement de la langue française. Les récipiendaires sont:

- Huguette Burroughs: journaliste pour le Journal de Cornwall en Ontario;

- Gilles Julien et Françoise Delisle Julien: fondateurs de la chorale Les chansonniers en Ontario;

- Martine Galibois-Barss: présidente de l'Association des parents francophones de la Colombie-Britannique;

- Léone Boudreau-Nelson: acadienne qui a consacré cinquante années de sa vie à l'enseignement.

La directrice du Conseil pour le développement du français en Louisiane, Marlene Broussard, et l'éducateur franco-américain Paul Chassé du New Hampshire ont aussi été honorés. (APF)

20 ans de cinéma

Ottawa - Le Centre ontarois de l'Office national du film célèbre son vingtième anniversaire cette année. Pour les cinéphiles, c'est l'occasion rêvée de voir, ou de revoir, les principaux films qui ont jalonné son histoire.

En 20 ans, le Centre a produit ou coproduit 65 films. Mis bout à bout, ces films totalisent 3 millions d'images. On estime à plus de un million le nombre de téléspectateurs qui ont visionné ces films. (APF)

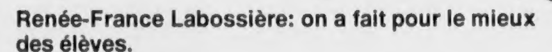
ACTUEL

Tempête linguistique à l'école Taché

Comment accueillir les ayants droit sans pénaliser les autres?

Coup de théâtre mercredi dernier dans le monde de l'éducation francophone: un article à la une du Free Press laisse entendre que l'administration de l'école Taché à Saint-Boniface a séparé les enfants des deux classes de première année sur une base discriminatoire, en isolant les enfants dont le nom est à consonance francophone des enfants dont le nom est à consonance anglophone.





Renée-France Labossière: on a fait pour le mieux des élèves.



Carmelle Mulaire: faudrait-il créer un centre d'accueil pour ayants droit?

«Mais c'est faux!», s'exclament dans un même souffle la directrice de l'école, Renée-France Labossière et le directeur général de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM), Raymond Bisson.

Ce dernier indique qu'il avait longuement parlé la veille avec le journaliste du quotidien de Winnipeg, visiblement un néophyte en ce qui concerne les droits des francophones à gérer leurs écoles.

Le directeur de la DSFM était tout surpris de voir la tournure qu'a pris l'article, surtout que les parents avaient eu une rencontre avec l'école le mercredi précédent.

La représentante régionale Carmelle Mulaire, qui assistait à cette rencontre, indique que rien ne laissait prévoir la suite des événements.

Voici la situation: l'école Taché compte deux classes de première année, regroupant respectivement 21 et 22 élèves. Dans la première, Raymond Bisson repère deux noms à consonance anglaise et deux noms "mixtes"; dans la seconde, il repère trois noms à consonance anglaise. Bref, impossible d'affirmer que les élèves aient été divisés sur cette base.

Le problème qu'avait l'administration cette année, c'était le plus grand nombre d'élèves ayant des difficultés à comprendre ou à s'exprimer en français.

«Il y en a huit ou neuf, explique la directrice, qui sont dans ce qu'on appelle la phase d'accueil. En faisant les classes, on a considéré ce qui était pour le mieux pour chaque enfant, et on a aussi fait en sorte que ceux qui avaient besoin d'aide puissent en recevoir.»

L'école dispose d'une auxiliaire pour supporter le travail des enseignants auprès de ces élèves: «On pouvait répartir les élèves et lui donner un demi-temps dans chaque classe, ou les regrouper dans une classe, ce qui permet d'assurer un meilleur suivi auprès de ceux qui, par exemple, sont incapables de suivre une histoire que lit le professeur.»

L'an dernier, l'école Taché n'avait que deux élèves en phase d'accueil et leur intégration à une classe ordinaire n'avait pas soulevé autant de questions de la part des parents.

Ces derniers s'inquiètent de la qualité de l'enseignement que leur enfant recevra, et veulent savoir si le regroupement des enfants de la phase d'accueil dans une même classe ne risque pas de ralentir l'apprentissage des autres.

C'est pour leur permettre d'exprimer leurs craintes que la rencontre du 6 septembre avait été organisée, rappelle Carmelle Mulaire. «On a décidé de suivre la situation de près, et de la réévaluer dans deux mois.» Les parents doivent donc se rencontrer à nouveau en novembre.

Ce qui est au cœur du problème, estime Carmelle Mulaire, c'est comment on accueille les ayant droits «anglo-dominant» quand ils sont en si grand nombre dans une école déjà trop petite pour le nombre d'élèves, et où il n'y a pas de place pour leur donner un support additionnel en-dehors de la classe.

«Peut-être qu'au lieu d'une phase d'accueil, ça prendrait un centre d'accueil ou une classe d'accueil?», se demande-t-elle.

Quant à Renée-France Labossière, elle rappelle que les élèves ont été regroupés selon leurs compétences langagières dans le cas de ces neuf élèves, mais aussi pour créer un équilibre gars/filles, pour respecter les groupes d'amis et selon le comportement des enfants, comme on le fait toujours. «Certains ont pensé qu'on donnait trop d'attention à ceux qui s'expriment bien, alors qu'on a voulu aider ceux qui s'expriment moins bien.»

Renée-France Labossière estime aussi qu'il est impossible de catégoriser les enfants: certains proviennent de familles aux noms francophones et parlent moins bien français, d'autres grandissent dans des familles mixtes où on ne parle que le français.

«J'ai toujours été sévère sur le niveau de langue, rappelle-t-elle. Ceux qui ne parlaient pas assez bien, je conseillais aux parents de leur faire faire un stage en immersion et de revenir après. Avec la gestion scolaire, nous accueillons les ayants droit. Mais les parents ont aussi leurs responsabilités face au français: s'ils s'engagent à venir dans une école française, il y a des attentes de notre part.»

Sylviane LANTHIER

ÉDITORIAL

Le cul-de-sac québécois

La question est publique et la date, connue. Le 30 octobre, les Québécois iront aux urnes pour déterminer si leur avenir politique doit se jouer dans le cadre de la fédération canadienne ou non.

C'est une grave question aux enjeux importants qui, quelle que soit la décision des Québécois, aura des conséquences encore difficilement calculables sur l'ensemble du Canada.

J'ai passé trois semaines au Québec en août. J'ai rencontré des gens de tous les âges et de diverses tendances politiques, des gens très politisés et d'autres moins, mais des gens avec qui, il y a encore dix ans, la politique aurait naturellement fait partie de la conversation.

Cette fois, rien. Pas un mot sur ce référendum à venir, qui faisait pourtant la manchette des journaux tous les jours. Comme si la question, pour chacun, était déjà réglée et les jeux, déjà faits. En filigrane, le sentiment, amer pour certains, indifférent pour d'autres, que le Oui n'allait pas l'emporter de toute façon.

C'est d'ailleurs ce sentiment qui a fait dire à Lucien Bouchard qu'il fallait tout faire pour que le Oui l'emporte, et c'est à cause de ce sentiment qu'est née cette alliance (la fameuse entente du 12 juin) des trois partis plus ou moins souverainistes que sont l'Action démocratique, le Bloc québécois et le Parti québécois. Une alliance qui devait permettre de ratisser large dans l'électorat québécois et de rallier suffisamment de gens pour permettre au Oui de l'emporter. Le calcul derrière tout ça, c'est que la souveraineté assortie d'un partenariat économique avec le Canada est plus facile à vendre aux souverainistes réticents - ceux qui peuvent faire pencher la balance - que la souveraineté pure et simple.

Mais ce calcul, c'est aussi blanc bonnet et bonnet blanc pour tous ceux qui estiment que ce partenariat avec le Canada, le Québec en bénéficie déjà dans le cadre de la Fédération. Quelle sorte de souveraineté les Québécois y gagneront-ils s'ils doivent la diluer avant même de l'obtenir?, se demande les autres.

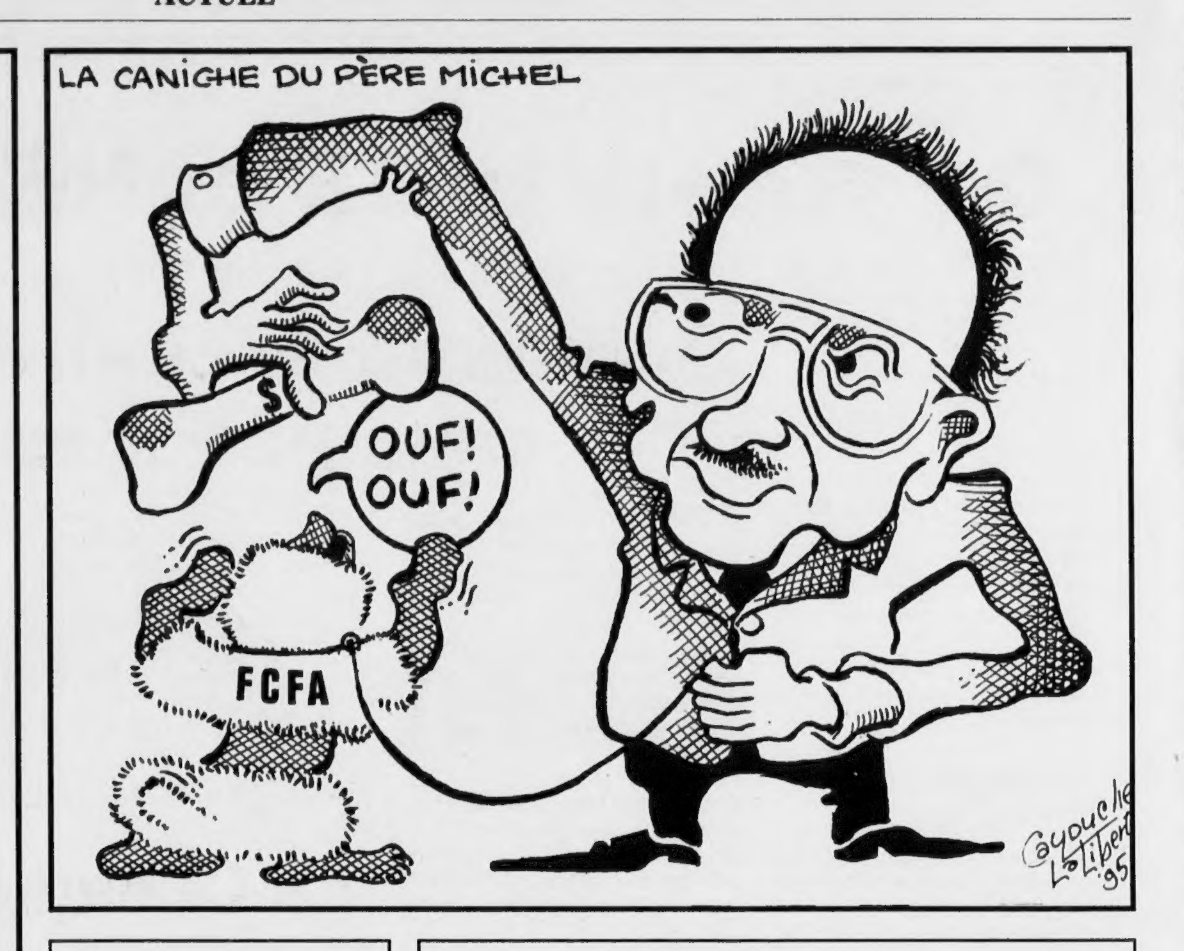
Dans les semaines à venir, les souverainistes se battront donc comme des lions pour tenter d'expliquer un projet «un peu souverainiste mais pas trop» aux Québécois «tièdes», mais quand même assez souverainistes aux purs et durs.

Pendant ce temps, la majorité des électeurs, qui ressemblent probablement à toutes ces personnes que j'ai vues pendant ces trois semaines au Québec, écouteront de loin ces débats, pas dupes des stratégies déployées par les uns et les autres pour faire pencher la balance, pas nécessairement prêts à voter Oui, pas toujours très heureux de voter Non, mais convaincus que cette dernière option l'emportera, et au fond, plutôt embêtés qu'on tente de les obliger à faire un choix qu'ils n'ont peut-être jamais réellement voulu faire.

Et si le Non l'emporte, alors le Bloc québécois, le Parti québécois et l'Action démocratique auront placé le Québec dans une bien faible position face au Canada anglais. Même chose, d'ailleurs, si le Oui l'emporte par une trop faible majorité.

Le 30 octobre au soir, c'est peut-être le plus dangereux des cul-de-sac qui attend les Québécois.

Sylviane LANTHIER



Bicolo revient

Les amis et membres du club de Bicolo seront ravis de savoir que leur préféré revient dans *La Liberté* à compter de cette semaine. Les jeunes (et moins jeunes!) qui font les jeux et devinettes depuis plusieurs années verront quelques changements.

Désormais, Bicolo s'adressera à deux publics: une semaine, les activités qu'il propose seront orientées vers le tous jeunes (moins de six ans), en alternance avec une page qui intéresse les 7 à 10 à ans. Évidemment, Bicolo espère que ces changements seront accueillis favorablement.

Les écoles qui utilisent Bicolo comme outil pédagogique sont invitées à contacter *La Liberté* afin de savoir comment utiliser notre personnage dans les classes. Il est (-depuis toujours!) interdit de photocopier Bicolo sans l'approbation écrite de *La Liberté*. Nous comptons bien sûr sur la collaboration des écoles et professeurs à cet égard.

Bon Bicolo à tous les jeunes (et toutes les personnes qui le sont restées!).

La direction

Avis aux lecteurs

Les abonnés à *La Liberté* ont connu bien des frustrations la semaine dernière quand ils ont remarqué que leur journal n'avait pas été livré comme d'habitude. Au moins 200 d'entre vous avez téléphoné pour demander ce qui se passait. Avant même que toute cette vague de protestation n'ait été terminée, nous avons communiqué avec la Société canadienne des postes (SCP), gérante exclusive de la distribution de *La Liberté*.

Il leur a fallu au moins quatre heures avant que le représentant attitré au service de *La Liberté* ne nous rappelle, vendredi dernier en fin d'après-midi, pour nous dire, substantiellement, que les employés de la SCP venaient tout juste de retrouver toutes les copies du journal quelque part sur le plancher du centre de tri principal, rue Graham à Winnipeg! Cet «égarement» est la seule cause du retard de livraison que nous avons connu la semaine dernière.

Nous tenons donc à nous excuser auprès de nos abonnés qui ont dû démontrer bien de la patience face à cette maladresse totale de la Société canadienne des postes.

Le directeur,
Jean-François Lacerte

Élections scolaires

On votera le 18 octobre à la DSFM

Les parents d'enfants qui fréquentent la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) doivent inscrire deux dates d'élections sur leur calendrier. Ils devront en effet se déplacer deux fois pour aller voter; la première, le 18 octobre, pour élire leurs représentants à la DSFM; et la seconde lors des élections municipales, le 25 octobre, pour choisir leurs conseillers, maires ou préfets de municipalités.

La loi et les règlements de la DSFM imposent que les élections scolaires aient lieu le 3e mercredi du mois d'octobre, explique la secrétaire-trésorière, Cécile Berard.

Ce qui se traduit aussi sur le coût de ces élections: «Il est possible que les élections coûtent plus cher à la DSFM qu'aux autres divisions scolaires, puisque les autres utilisent les scrutateurs et les listes électorales utilisées pour les élections municipales, qui ont lieu en même temps.»

La DSFM a donc engagé son propre directeur des élections. Il s'agit d'Emile Dupas, qui sera responsable du bon déroulement du processus électoral et du personnel nécessaire (recenseurs et réviseur des listes électorale, scrutateurs, etc.).


Cécile Berard.

10 000 $ ont été prévus dans le budget de la division scolaire pour la tenue de ces premières élections, mais Cécile Berard explique qu'il est possible que l'exercice coûte plus cher.

Auront droit de vote les parents d'enfants inscrits à une école de la DSFM, ou les parents ayant l'intention d'inscrire un enfant. Les élections auront lieu dans les écoles mêmes. Il s'agira d'élire les 33 représentants régionaux, qui par la suite choisiront entre eux ceux qui occuperont les 11 postes de commissaires.

Quant aux candidats ou candidates, ils ne doivent pas nécessairement être parents d'un enfant qui fréquente une école de la DSFM. Ils doivent cependant être citoyens canadiens, avoir au moins 18 ans, être résidents de leur quartier depuis six mois et être en mesure de s'exprimer en français.

Les mises en candidature dûment remplies (un formulaire sur lequel 25 électeurs ou 1 % des électeurs du quartier ont apposé leur ignature) devront parvenir au bureau des élections de la DSFM entre le 25 septembre et le 4 octobre à 14 h.

Le bureau des élections est situé au 130 A, boul. Provencher, à Saint-Boniface. Téléphone: 233-6771. Télécopieur: 237-8331.

«Nous commencerons bientôt à compiler la liste électorale fournie à partir des inscriptions des écoles, explique Cécile Berard. Les parents recevront par la poste un certificat et il y aura un processus de révision des listes. Les gens auront jusqu'au 27 septembre pour y faire des corrections.»

Les parents éliront un ou deux représentants par école, selon le cas. Les écoles de Saint-Lazare et Laurier se partageront le même représentant.

Sylviane LANTHIER

Les postes à combler

Voici la liste des «quartiers électoraux» de la DSFM (essentiellement des écoles), et le nombre de personnes à élire.

Région urbaine

Lacerte: deux
Louis-Riel: deux
Lavallée: deux
Précieux-Sang: deux
Région sud
Saint-Pierre: deux
Sainte-Agathe: un
Saint-Jean-Baptiste élémentaire: deux
Saint-Jean-Baptiste secondaire: un

Région ouest

Saint-Léon: un
Saint-Laurent: un
Saint-Lazare/Laurier: un
École élémentaire Notre-Dame-de-Lourdes: deux
École secondaire Notre-Dame-de-Lourdes: un

Région est

Noël-Ritchot: deux
Lagimodière: deux
Saint-Joachim: deux
Gabrielle-Roy: deux
Pointe-des-Chênes: deux
Saint-Georges: un.

Centre communautaire de soins infirmiers

La Clinique Youville aura un satellite

Il y a plus de six mois qu'on parle de l'ouverture d'un centre communautaire de soins infirmiers dans la région de Saint-Vital. Et bien ceux qui passent régulièrement sur la rue Dakota ont sûrement remarqué la tenue de travaux de réfection dans un des édifices situé en face du centre commercial Saint-Vital. Chapeauté par la Clinique Youville, le nouveau centre devrait ouvrir ses portes au début du mois de novembre.

Rappelons que les centres communautaires de soins infirmiers sont une initiative gouvernementale pour compléter le système actuel de services de soins de santé. «Les centres répondront à des besoins qui n'ont pas encore été satisfaits dans nos communautés, a déclaré le ministre de la Santé, Jim McCrae, lors de l'annonce du projet en février dernier. Ils joueront un rôle clé dans la sensibilisation et la responsabilisation des communautés et des particuliers en leur montrant comment rester en santé.»

Pour l'instant, la Clinique Youville se prépare pour l'ouverture du nouveau centre. Déjà, des annonces ont été publiées afin de trouver du personnel bilingues. La lacune de services disponibles en français a déjà été observée par des chercheurs de l'Université du Manitoba, également responsables d'identifier les besoins en services sociaux et de santé de la population des quartiers de Saint-Vital et Saint-Boniface. Les résultats de leur étude seront rendus publics vers la mi-octobre.

Carole THIBEAULT

Un an après la signature de l'Entente Canada-communauté

On se demande encore si l'interministériel va donner des résultats

A trois semaines du début des colloques régionaux qui doivent permettre d'établir des priorités dans le cadre de l'Entente Canada-communauté, on attend toujours, à la Société franco-manitobaine (SFM), que le «virage interministériel» donne des résultats concrets.

Dévoilée le 27 juin 1994, l'Entente Canada-communauté octroyait aux organismes de la communauté 10,6 millions $ sur cinq ans, créait un comité conjoint communauté-Patrimoine canadien pour gérer ces sommes et comprenait le recours aux programmes de subvention des autres ministères, ce qu'on appelle l'interministériel.

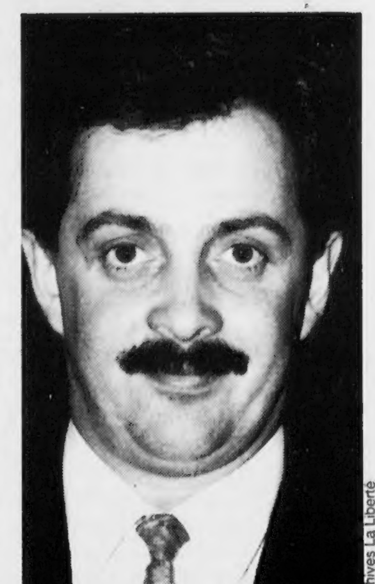
Un an plus tard, la SFM s'apprête pour la première fois à tenir des colloques qui serviront à définir les priorités régionales, priorités qui seront acheminées au comité conjoint pour fins de subventions. Mais il faut aussi trouver des sources de financement auprès des autres ministères, qui pour leur part devaient élaborer des plans d'action leur permettant d'inclure les demandes de la communauté dans leurs programmes.

«Une des grandes raisons pour lesquelles on a signé l'entente, rappelle le directeur de la SFM, Daniel Boucher, c'est à cause de l'interministériel.» Mais la SFM n'a encore vu aucun des plans d'action des ministères. «J'ai hâte que ça débloque!», avoue le directeur général.

«Avec Patrimoine canadien, au niveau régional on fait du progrès, évalue-t-il. Mais l'interministériel est un gros bateau parce que ça se fait aussi au national.

«L'an dernier, on a eu des journées avec certains ministères, raconte-t-il. On leur a remis les priorités, après quoi ils sont partis pondre quelque chose.» Sur les plans d'action qui sortiront de ce processus, Daniel Boucher s'avoue «un peu sceptique» et ne peut que conclure que le recours à l'interministériel demandera travail et patience.

«J'aurais espéré plus de résultats, mais il faut continuer à travailler. Il y a en ce moment un manque de compréhension de la communauté face aux programmes de ces ministères, et des ministères face aux besoins de la communauté. Et, bien sûr, les compressions n'aident pas.»


Archives La Liberté

Daniel Boucher: «Si les plans d'action des ministères étaient accompagnés d'enveloppe budgétaire, ce serait un miracle!»

La SFM fonde donc beaucoup d'espoir sur les démarches entreprises par l'Association des municipalités bilingues pour obtenir de plusieurs ministères des subventions lui permettant de créer une Chambre de développement économique communautaire (voir autre texte). «C'est un gros projet. Si ça peut débloquer, ce sera un succès pour l'interministériel.»

En attendant, les colloques régionaux permettront de mettre en marche un autre volet sous-jacent à l'entente: l'établissement de priorités.

Une nécessaire rationalisation

Quant aux organismes qui bénéficient de subventions de fonctionnement de la part de Patrimoine canadien, ils continuent à faire parvenir leurs demandes de subvention au ministère, tout en étant engagés dans une démarche de rationalisation qui pourrait voir la fusion de certains.

Entre-temps, Patrimoine canadien compile les résultats d'un questionnaire rempli au printemps par tous les organismes, et qui devrait permettre d'obtenir un portrait sur lequel baser les discussions.

«On a commencé le "ménage"», explique Daniel Boucher, en expliquant qu'un «conseil des organismes» se réunit à tous les deux ou trois mois. «On espère que le rapport de Patrimoine canadien va nous suggérer des pistes».

Il cite en exemple la Fédération des aînés franco-manitobains qui a initié avec la SFM des négociations «en vue d'intégrer une partie de leur fonctionnement chez nous.» On parle d'aide au niveau politique, de centralisation du secrétariat, etc. «Je ne sais pas où ça va nous mener, mais au moins on se parle, lance Daniel Boucher. Peut-être que ça pourrait mener à des discussions du même genre avec d'autres organismes.»

Sylviane LANTHIER

À quoi servent les colloques?

Quatre colloques régionaux sont prévus en octobre, avant la tenue du colloque provincial, le samedi 4 novembre 1995, dans le cadre de l'assemblée annuelle de la SFM.

Le professeur Raymond Théberge, du Collège universitaire de Saint-Boniface, prépare un portrait statistique de chacune des régions, ce qui devrait aider les participants aux colloques à orienter les discussions vers les besoins de leur communauté.

Ce n'est pas la première fois qu'on établit des priorités, mais c'est la première fois qu'on tient un processus semblable dans le cadre de l'Entente Canada-communauté, rappelle Daniel Boucher.

Le colloque provincial permettra d'obtenir un portrait de l'ensemble des régions et d'élire le conseil des communautés, chargé par la suite de mettre de l'ordre dans ces priorités.

Ces dernières seront alors acheminées au comité conjoint communauté-Patrimoine canadien, qui les étudiera.

Les cloques se tiendrotn aux endroits et aux dates suivantes:

Région est: à Sainte-Anne le 4 octobre.
Région sud: à Sainte-Agathe le 11 octobre.
Région urbaine: à Saint-Boniface le 18 octobre.
Région ouest: à Notre-Dame-de-Lourdes le 21 octobre.

S. L.

Le test de l'interministériel

«Faut juste que la machine l'avale»

Le projet de Chambre de développement économique communautaire est un autre de ces projets qui fait l'objet d'un large consensus dans la communauté, et qui a nécessité de nombreuses discussions et études avant son élaboration finale.

Avec ce projet, l'Association des municipalités bilingues (AMB) est le premier organisme francophone au Manitoba à «tâter le terrain» de l'interministériel.

«Nous faisons plus que de tâter le terrain, lance le directeur général de l'AMB, Raymond Poirier, nous avons les deux pieds dedans!» Après la tenue du forum *Vision globale, action locale*, l'Association a présenté son projet de Chambre de développement à Lloyd Axworthy, ministre du Développement des Ressources humaines et de Diversification de l'Ouest.

C'était le 8 mai dernier. «Lloyd Axworthy a été très intéressé et veut que ce projet se réalise. Il s'agit maintenant que la machine l'avale et le digère», explique Raymond Poirier.



Archives La Liberté

Raymond Poirier.

750 000 $ sont en jeu dans ce projet, qui serait financé par ces deux ministères du fédéral, par les dix municipalités membres de l'AMB ainsi que par Patrimoine canadien, en petite partie.

«Ce projet, c'est le gros boum du développement économique, c'est appuyé par tout le monde, par plein d'organismes, par les municipalités, remarque Raymond Poirier. Si ça ne marche pas, on portera un gros jugement sur les possibilités de l'interministériel.»

Estimant qu'il est encore prématuré d'indiquer «si ça va marcher ou non», Raymond Poirier «réalise que les articles 41 et 42, ça s'est pas rendu à tous les fonctionnaires encore.» (Les articles 41 et 42 sont les dispositions selon lesquelles les ministères du gouvernement fédéral doivent faire une place aux projets des minorités francophones, notamment en proposant des plans d'action.)

«C'est plus difficile de passer par l'interministériel, commente Raymond Poirier, mais c'est plus normal parce qu'on devrait pouvoir s'insérer dans le système mis sur pied par les gouvernements pour favoriser le développement économique. C'est pas normal que Patrimoine canadien subventionne le développement économique.

«Mais pendant que les gens de Steinbach avaient leurs projets de développements avec Diversification de l'Ouest, cet argent-là n'était pas dépensé dans nos villages. Notre problème, c'est qu'on n'a jamais capitalisé sur les programmes existants.

«En ce moment, c'est pénible, mais une fois qu'on fera partie du système, ça devrait être bénéfique pour nos communautés, croit Raymond Poirier. Il faut juste que la machine gouvernementale avale nos projets.»

S. L.

Articles 41 et 42 de la Loi sur les langues officielles

Que contiennent les plans d'actions?

Le 30 juin dernier, les 26 ministères et institutions fédérales visés par les articles 41 et 42 de la Loi sur les langues officielles devaient remettre leur plan d'action. Ces plans d'actions, pour la plupart rédigés à la suite de rencontres avec les représentants des communautés minoritaires de langue officielle, devaient comporter une stratégie pour favoriser davantage leur accès aux différents programmes des ministères. D'ailleurs, selon l'article 41, toutes ces institutions doivent participer activement à leur développement et leur épanouissement.

Le gouvernement fédéral aurait-il exagéré l'importance et la portée des plans d'action? Une lecture des plans déposés par les ministères fédéraux montre que certaines institutions se demandent ce qu'elles peuvent faire de plus, ou de particulier pour aider les minorités francophones.

La plupart des plans sont plutôt paradoxaux. Alors que tous (du moins ceux reçus par La Liberté) mentionnent qu'il faut favoriser la communication et faire connaître les différents programmes aux francophones, il a fallu faire des pieds et des mains pour en obtenir un exemplaire, chaque institution étant responsable de diffuser son plan d'action. En d'autres mots, un organisme communautaire qui désire tenter sa chance au niveau de l'interministériel devra faire un minimum de 26 appels (parfois interurbains) pour recevoir les plans!

En général, les plans d'action, dont la réalisation est prévue pour l'exercice financier 1995-1996, demeurent très vagues même si certains tentent d'être plus précis en présentant un volet régional. Des mots comme consulter, soutenir, identifier, participer, maintenir et appuyer reviennent souvent, sans pour autant assurer une action concrète.

Au niveau national, des institutions comme le Centre de recherches pour le développement international, le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, le ministère de l'Agriculture et quelques autres avouent franchement qu'il leur serait difficile d'améliorer leur programme en vue d'aider les minorités à s'épanouir.

Le ministère du Développement des ressources humaines a quant à lui fait un aveu de taille. Il a constaté qu'il ne pouvait répondre aux besoins des communautés francophones sans changer sa structure, sa culture et ses façons de faire. C'est justement ce que le ministère est en train de faire, entre autres en mettant sur pied un programme de sensibilisation pour tout son personnel. Il organisera ensuite des rencontres avec les communautés francophones partout aux pays pour mieux cerner leurs besoins.

Sur le plan régional, c'est certainement le ministère du Patrimoine canadien qui fait le plus preuve d'initiative. Voici quelques propositions mise de l'avant dans son plan d'action:

Citoyenneté et Programme d'identité canadienne

- Aider les francophones du Manitoba à profiter des retombées économiques et culturelles reliées à la tenue des Jeux du Canada à Brandon (1997).

- Poursuivre les démarches pour faire avancer la construction d'un Centre du patrimoine au Manitoba.

Développement culturel et patrimoine

- Appuyer le développement d'une stratégie en matière de tourisme pour les communautés francophones.

Parcs Canada

- Compléter le travail de réfection du couvent des Soeurs grises de Saint-Boniface.

- Préparer une exposition bilingue pour le Musée de Saint-Boniface sur la restauration de l'édifice.

Quant au plan d'action de la Société Radio-Canada, il est très réservé et ne mentionne que les activités qui se font régulièrement dans chacune des provinces. «Tant que les conclusions des études en cours sur l'orientation future de la Société ne seront pas connues, la Société ne peut se permettre d'en présumer les résultats», lit-on dans le document.

En ce qui concerne le manque de clarté des documents et le problème que pose le simple fait de se procurer un exemplaire, la coordonnatrice de Patrimoine canadien au Manitoba, Diane Leclercq, remarque qu'il s'agit d'une première année et qu'il faut donner le temps aux fonctionnaires de s'adapter. Selon elle, l'application des articles 41 et 42 aura toutefois des répercussions positives à long terme. «Ça va amener les ministères à mieux comprendre les communautés minoritaires», conclut-elle.

Carole THIBEAULT,
Yves LUSIGNAN (APF)

Grève des urgentologues et des pathologistes

Les salles d'urgence sont saturées

La grève des urgentologues et des pathologistes dans les hôpitaux communautaires de Winnipeg a fait beaucoup de remue-ménage dans les deux seules salles d'urgence encore ouvertes dans la ville. Le Centre des sciences de la santé et l'Hôpital général de Saint-Boniface doivent en effet combler à eux seuls les soins habituellement prodigués par sept salles d'urgence.

Alors que la grève sévissait depuis une semaine, l'infirmier en chef de l'urgence de l'Hôpital général de Saint-Boniface, Bernard Lambert, a raconté comment le personnel a dû s'adapter à la nouvelle situation en ajoutant, à chaque quart de travail, deux infirmiers de plus et des transporteurs.

La salle d'urgence qui a une capacité de 120 personnes reçoit maintenant jusqu'à 160 patients par jour.



photo: Carole Thibeault

Bernard Lambert: Il a fallu ajouter des feuilles au grand tableau noir sur lequel on inscrit le nom des patients admis. Ça n'est jamais arrivé!

«Ça débordait. Ça a fait comme un raz-de-marée. Des fois, on n'avait même plus de civières», affirme-t-il.

Selon lui, l'infirmière responsable de trier les patients qui seront admis a du travail comme jamais. «Son rôle est très important. On sait qu'il y a de longues attentes pour certaines personnes mais on essaie d'être consciencieux et de fonctionner par ordre de priorité, ajoute Bernard Lambert, qui se plaint également du manque d'espace.

«Depuis une semaine, le corridor est rempli de gens qui attendent sur des civières et des lits. Ce n'est pas comme ça d'habitude.»

L'infirmier en chef est plutôt sarcastique en ce qui concerne les commentaires qu'il a entendu à la télévision lors de cette première semaine.

«Les porte-parole disent qu'il n'y a pas de problèmes dans les salles d'urgence, que tout fonctionne presque normalement. Ce n'est pas vrai du tout.»

Bernard Lambert s'inquiète évidemment de la rumeur selon laquelle le ministère de la Santé fermerait définitivement quelques salles d'urgence de la ville. «On ne peut pas continuer comme ça. L'urgence est saturée. Heureusement, les gens ne se plaignent pas trop!»

On pense que la grève des urgentologues et des pathologistes pourraient durer jusqu'à six semaines. Au moment d'aller sous presse, le conflit n'était toujours pas réglé.

Rappelons que ces professionnels de la santé demande une augmentation de leurs honoraires, d'être rémunérés équitablement comparativement à leurs homologues des autres provinces.

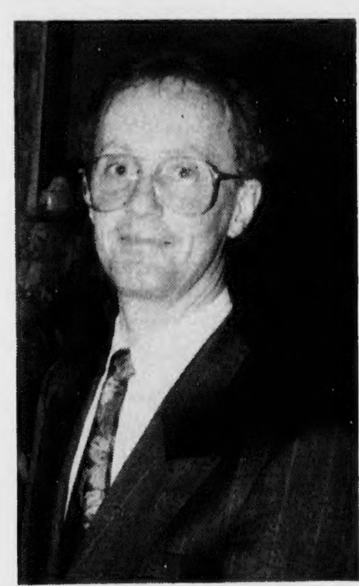
Carole THIBEAULT

Municipalité de Ritchot

Albert Bilodeau candidat à la préfecture



Albert Bilodeau tentera d'être préfet.



Cyrille Durand: le temps de retrouver la famille.

Le conseiller de Sainte-Agathe, Albert Bilodeau, a l'intention de se présenter à la préfecture de la municipalité rurale de Ritchot. «Je me présente parce que le préfet actuel ne se représente pas», lance-t-il.

Préfet depuis trois ans, Cyrille Durand confirme en effet sa décision, «qui a à faire avec mon employeur et ma famille. Il y a trois ans, on s'était dit, mon employeur et moi, qu'on évaluerait la situation au cours de la troisième année de mon mandat. Et il y a trop de travail ici pour que je puisse continuer, explique le directeur de la Caisse populaire de Sainte-Agathe.

«Être préfet, ajoute-t-il, ça veut aussi dire qu'on a peu de temps à consacrer à la famille et j'ai maintenant besoin de retrouver mes racines.»

Conseiller depuis 1980, avec une éclipse de 1986 à 1989, Albert Bilodeau, qui occupait le poste d'adjoint au préfet, brigue aussi le poste parce qu'il estime «pouvoir faire cette contribution».

«Je voudrais remercier les résidents du quartier # 3 qui m'ont toujours supporté et j'espère que j'aurai leur appui en tant que candidat comme préfet», mentionne Albert Bilodeau. L'actuel conseiller de Sainte-Agathe ajoute avoir «déjà fait connaissance avec les gens impliqués» dans la construction de l'usine de transformation de canola, un «gros projet».. «Je vais travailler avec ces personnes pour être certain que ce projet voit le jour.»

Quant à Cyrille Durand, il assure ne pas quitter le poste en raison des attaques personnelles dont il est l'objet de la part de certains résidents et qui ont culminé l'an dernier lors d'une session du conseil qui a dégénéré.

La question du bilinguisme est devenue dans Ritchot une pomme de discorde, mais Cyrille Durand croit encore «fermement» que cette politique, adoptée notamment pour favoriser le développement économique de Ritchot, est à l'avantage des résidents. «Auparavant, rappelle-t-il, la municipalité était par sa charte unilingue francophone. Mais depuis l'élection d'un premier conseiller anglophone dans les années 40, tout se faisait en anglais et les élus allaient à l'encontre de leur propre charte!»

Les résidents de la région, et notamment de Sainte-Agathe, ont aussi fermement indiqué qu'ils voulaient un parc industriel. «Ce sont des démarches des gens eux-mêmes, qui ont finalement donné des résultats puisque nous aurons une grosse usine à Sainte-Agathe. Nous avons eu l'input du gouvernement juste vers la fin, mais ça démontre la confiance qu'on a envers Sainte-Agathe», estime le préfet, qui compte parmi les réalisations de son mandat «la finalisation de la rue principale de Saint-Adolphe», l'eau potable à Sainte-Agathe et la bibliothèque municipale, «qui s'en vient».

Quant à ses successeurs éventuels, Cyrille Durand entend beaucoup de rumeurs et attend de voir quels candidats se présenteront pour commenter.

Parmi ces rumeurs circule la candidature de la conseillère anti-bilinguisme Valery Rutherford. «Les gens devraient se réveiller s'ils veulent avoir un bon conseil, laisse tomber le préfet. Avec tous les noms que j'entends, on risque de se réveiller avec une sauce anti-tout!»

Sylviane LANTHIER

LETTRES

Le journal La Liberté est ouvert à la publication de toute lettre à l'éditeur à condition que l'identité de l'auteur soit connue (les noms de plume ou pseudonymes ne sont pas acceptés) et qu'elle ne contienne pas de propos diffamatoires. La rédaction se réserve également le droit de limiter la longueur des lettres ou de retourner celles dont la formulation n'est pas claire.

AVIS D'ÉLECTIONS DES MEMBRES DES COMITÉS RÉGIONAUX DE LA DIVISION SCOLAIRE FRANCO-MANITOBAINE N° 49

Le 20 janvier 1994, a été créée au Manitoba une division scolaire de langue française nommée «Division scolaire franco-manitobaine n° 49 ».

La Division scolaire franco-manitobaine est formée de quatre régions. Chaque région est divisée en quartiers électoraux qui portent le nom des écoles qui sont sous la juridiction de la Division scolaire franco-manitobaine n° 49. Chaque région a un comité régional dont les membres seront élu.e.s par les parents désirant que la division dispense l'enseignement à leurs enfants en septembre 1996. Les personnes élues pour siéger aux comités régionaux éliront ensuite parmi elles les commissaires de la Division scolaire franco-manitobaine.

DATE DES ÉLECTIONS

Les élections des membres des comités régionaux auront lieu le ***mercredi 18 octobre 1995***.

RECENSEMENT : ÉTABLISSEMENT DE LA LISTE ÉLECTORALE

Vous avez le droit de faire inscrire votre nom sur la liste électorale et vous pouvez voter, si vous remplissez les conditions suivantes :

1. vous êtes de citoyenneté canadienne;
2. vous aurez 18 ans ou plus le 18 octobre 1995;
3. vous aurez résidé au Manitoba au moins six mois, le 18 octobre 1995;
4. vous êtes un père ou une mère qui se trouve dans la situation suivante :
   a) vous êtes un ou une ayant droit et vous avez indiqué par écrit que vous désirez voir la Division scolaire franco-manitobaine dispenser l'enseignement à votre enfant;
   b) votre enfant est inscrit à un programme français offert dans l'une des écoles suivantes:

Collège Louis-Riel	École Lacerte	École Taché
École Précieux-Sang	École/ Collège régional Gabrielle-Roy	École Saint-Joachim
École Noël-Ritchot	École Pointe-des-Chênes	École Lagimodière
École communautaire Réal-Bérard	École élémentaire Saint-Jean-Baptiste	École Sainte-Agathe
École élémentaire Notre-Dame	Institut collégial Notre-Dame	École Saint-Léon
École Saint-Lazare	Collège Saint-Jean-Baptiste	École Lavallée
École communautaire Aurèle-Lemoine	École communautaire Saint-Georges	École française Laurier

Pour dresser cette liste, la personne chargée du recensement doit obtenir de chaque directeur ou directrice d'école les noms des parents dont les enfants sont inscrits au programme français dans les écoles mentionnées.

Si vos enfants ne suivent pas en ce moment un programme français dans ces écoles, vous pouvez quand même avoir le droit de vote et vous faire inscrire sur la liste électorale, si vous remplissez et remettez une formule demandant à la Division scolaire franco-manitobaine de dispenser l'enseignement à vos enfants. Pour obtenir une formule, composez le 233-6771 (à frais virés à l'extérieur de Winnipeg). Vous pourrez aussi vous en procurer aux endroits où aura lieu la révision des listes électorales.

Vers le 13 septembre 1995, la personne chargée du recensement enverra aux parents un certificat d'inscription confirmant que leur nom figure sur la liste électorale. Le certificat précisera l'adresse du bureau de scrutin où ils iront voter le 18 octobre 1995.

RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES

Si vous ne recevez pas de certificat d'inscription, il se peut que votre nom ne soit pas inscrit sur la liste électorale. Pour savoir si c'est le cas, vous pourrez consulter les listes en vous présentant aux écoles mentionnées ci-haut. Les listes électorales seront disponibles dans les écoles à partir du 18 septembre dans l'école de votre quartier électoral.

Si votre nom n'est pas inscrit et que vous avez le droit de vote, vous pouvez demander au réviseur de l'ajouter à la liste. Si vous avez le droit de vote mais ne pouvez pas vous rendre vous-même faire modifier la liste, une personne qui est parent avec vous, par le sang ou par alliance, peut le faire à votre place. Vous pouvez également ajouter votre nom à la liste électorale en vous présentant au réviseur de votre région, le 25 septembre 1995, entre 14h00 et 20h00 aux endroits suivants :

Région urbaine Élections DSFM 130A, boulevard Provencher Saint-Boniface MB	**Région Est - Bureau régional DSFM** 30, chemin Dawson (sous-sol de la Caisse populaire) Sainte-Anne MB
Région Ouest - Bureau régional DSFM Institut collégial Notre-Dame Notre-Dame de Lourdes MB	**Région Sud - Bureau régional Sud** École Sainte-Agathe Sainte-Agathe MB

Si vous voyez le nom d'une personne qui ne devrait pas, selon vous, être inscrite sur la liste électorale, vous pouvez demander que son nom en soit rayé. Vous devez le faire par écrit en indiquant pourquoi ce nom devrait être rayé. Envoyez votre demande au réviseur soit par la poste, Élections DSFM, 130A, boulevard Provencher, Saint-Boniface MB R2J 4A7, soit par télécopieur au 1 (204) 237-8331 au plus tard le lundi 25 septembre 1995.

DÉCLARATIONS DE CANDIDATURE

Les déclarations de candidature aux élections des comités régionaux peuvent être déposées jusqu'au ***mercredi 4 octobre 1995 à 14 h*** au bureau du directeur du scrutin, 130A, boulevard Provencher. Vous pouvez aussi vous y adresser pour obtenir des formules de déclaration. Les déclarations peuvent être laissées à ce bureau entre 8 h 30 et 16 h 30 à compter du 25 septembre 1995 ou être envoyées par télécopieur au 1(204) 237-8331. **Les déclarations envoyées par télécopieur doivent être certifiées par un commissaire à l'assermentation.**

Toute déclaration de candidature doit être faite par écrit et porter la signature d'au moins 25 électeurs et électrices ou 1 % de l'électorat du quartier (en prenant le nombre le moins élevé des deux).

Il faut joindre à chaque déclaration une acceptation écrite de la personne posant sa candidature et une lettre attestant son admissibilité qu'elle aura dûment signée.

Les déclarations de candidature qui ne sont pas accompagnées des documents requis ou qui ne sont pas déposées selon les règles seront rejetées.

Toute personne peut poser sa candidature à un comité régional et en être élue membre, pourvu qu'elle soit habilitée à voter ou qu'elle soit

i) en mesure de participer en français aux délibérations concernant la Division scolaire;
ii) âgée d'au moins 18 ans le jour de l'élection;
iii) de citoyenneté canadienne et réside dans le quartier depuis au moins six mois le jour de l'élection.

Ne peuvent poser leur candidature aux comités régionaux les personnes qui sont au service de la Division scolaire franco-manitobaine ou qui y étudient, ni les personnes auxquelles la loi interdit d'être commissaires.

Le nombre de membres qui doivent être élu.es dans chaque quartier pour former les comités régionaux est fixé ainsi :

Région urbaine		Région de l'Est	
Quartier Louis-Riel =	2	Quartier Noël-Ritchot =	2
Quartier Lavallée =	2	Quartier Gabrielle-Roy =	2
Quartier Précieux-Sang =	2	Quartier Lagimodière =	2
Quartier Lacerte =	2	Quartier Pointe-des-Chênes =	2
Quartier Taché =	2	Quartier Saint-Joachim =	2
		Quartier Powerview =	1
Région du Sud		**Région de l'Ouest**	
Quartier Sainte-Agathe =	1	Quartier Notre-Dame (élémentaire) =	2
Quartier Saint-Pierre (élémentaire) =	2	Quartier Notre-Dame (Institut collégial) =	1
Quartier Saint-Jean-Baptiste (élémentaire) =	2	Quartier Saint-Laurent =	1
Quartier Saint-Jean-Baptiste (secondaire) =	1	Quartier Saint-Léon =	1
		Quartier Saint-Lazare/Laurier =	1

VOUS AVEZ DES QUESTIONS OU VOUS DÉSIREZ D'AUTRES RENSEIGNEMENTS?
TÉLÉPHONEZ ÉLECTIONS DSFM AU 233-6771 (à frais virés à l'extérieur de Winnipeg).

élection.wpd

Les agriculteurs peuvent être contents

On ne vivra pas des assurances cette année

Les récoltes sont en grande partie terminées dans presque toutes les régions du Manitoba, et les agriculteurs sont généralement satisfaits de leur saison, estime l'agronome Florent Beaudette.

Il explique que si les rendements, qui sont très variables selon les régions et les types de cultures, sont en général au-dessus de la moyenne, la qualité est en revanche assez bonne. «La qualité arrive à compenser la diminution du rendement et les prix sont assez élevés pour que les agriculteurs puissent s'en tirer, malgré le prix du fret pour envoyer la marchandise au port.»

Le blé et l'orge surtout ont atteint une belle qualité,malgré des rendements très décevants, surtout pour l'orge, et «pour la première fois depuis trois ans. On ne s'attendait pas à une si belle qualité. En plus, on n'a pas eu de problèmes de champignons.» Quant au rendement, le blé atteint aux environs de 35 boisseaux l'acre, «c'est 5 à 10 boisseaux de moins que ce qu'on aime obtenir d'habitude.»

Florent Bebaudette explique que la vague de chaleur qu'on a connue en juin est en grande partie responsable des rendements. «Ce qui a été planté en mai était rendu à l'étape du tallage, alors que la plante développe les 2e, 3e et 4e tiges. C'est ce qui a été brûlé par la chaleur, alors il y a moins de têtes par grain planté, ces têtes sont plus courtes et les grains plus petits.»

Quant aux pois, qui sont aussi de piètres qualités, ils seront vendus en Europe pour nourrir les animaux, «et comme c'est un gros marché, ils on une valeur aussi élevée que s'ils étaient de qualité alimentaire. Il n'y a pas 10 % de perte quand on passe de qualité alimentaire à qualité fourragère, alors que dans les autres cultures, la perte est de 50 %.»

Sylviane LANTHIER

OFFICE NATIONAL DE L'ÉNERGIE

AVIS D'AUDIENCE ORALE - ORDONNANCE GH-4-95
Demandes d'exportation de gaz naturel

L'Office national de l'énergie (l'«Office») tiendra une audience orale pour l'examen de demandes de nouvelles licences d'exportation de gaz naturel, présentées conformément à l'article 117 de la *Loi sur l'Office national de l'énergie* (la «Loi»).

Altresco Pittsfield, L.P.
Crestar Energy
Enron Capital & Trade Resources Corp.
Husky Oil Operations Ltd.
Morgan Hydrocarbons Inc. and Coastal Gas Marketing Company

L'audience publique commencera à 9h00 heures le roardi 14 novembre 1995 dans la salle d'audience de l'Office, au troisième étage, 311 - Sixième avenue s.-o., Calgary, Alberta. Elle se tiendra pour obtenir la preuve et les points de vue des personnes intéressées aux demandes.

Toute personne souhaitant intervenir dans l'instance doit déposer une intervention écrite, indiquant un numéro de téléphone où on peut la rejoindre, auprès du secrétaire de l'Office et en signifier une copie aux demandeurs aux adresses mentionnées ci-après. La date limite de réception des interventions écrites est le 28 septembre 1995. Le secrétaire publiera peu après une liste des parties.

Altresco Pittsfield, L.P.
Maître L.E. Smith
Bennett Jones Verchere
Barristers and Solicitors
4500, 855 - 2ème rue, s.-o.
Calgary (AB) T2P 4K7

Crestar Energy
M. Earle Forgues
Vice-Président, Marketing et Développement des Ressources
22ème étage, 700 - 2ème rue, s.-o.
C.P. 888
Calgary (AB) T2P 4M8

Enron Capital & Trade Resources Corp.
Maître L.G. Keough
Bennett Jones Verchere
Barristers and Solicitors
4500, 855 - 2ème rue, s.-o.
Calgary (AB) T2P 4K7

Husky Oil Operations Ltd.
Maître David A. Holgate
Milner Fenerty
2900, 700 - 9ème avenue s.-o.
Calgary (AB) T2P 4A7

Morgan Hydrocarbons Inc. and Coastal Gas Marketing Company
Maître L.G. Keough
Bennett Jones Verchere
Barristers and Solicitors
4500, 855 - 2ème rue, s.-o.
Calgary (AB) T2P 4K7

Chaque demandeur fournira une copie de sa demande et des instructions de l'Office à chaque intervenant qui en fait la demande.

Toute personne souhaitant seulement présenter des commentaires sur la ou les demandes doit déposer une lettre de commentaires auprès du secrétaire de l'Office et en acheminer une copie au(x) demandeur(s) d'ici au 26 octobre 1995.

Des renseignements sur les procédures régissant la présente audience (ordonnance d'audience GH-4-95) ou les *Règles de pratique et de procédure de l'Office national de l'énergie, 1995*, SOR/95-208 régissant toutes les audiences (les deux, documents sont disponibles en français et en anglais) peuvent être obtenus en écrivant au secrétaire ou en téléphonant au Bureau de soutien de la réglementation de l'Office au (403) 292-4800.

J.S. Richardson
Secrétaire
Office national de l'énergie
311 - Sixième avenue s.-o.
Calgary (Alberta) T2P 3H2
Télécopieur: (403)292-5503



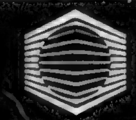


est à la recherche d'un.e
Aide-cuisinière
à temps partiel



Exigences :
- français et anglais - parlé et écrit
- capacité de travailler en équipe
- faire preuve d'initiative
- expérience à cuisiner serait préférable

Faites parvenir votre curriculum vitae avant le 27 septembre 1995 à :
Alain Boucher
Directeur général
Centre culturel franco-manitobain
340 boulevard Provencher
Saint-Boniface (MB) R2H OG7



Fédération des caisses populaires du Manitoba

SECRÉTAIRE
(terme de 6 mois avec possibilité de permanence)

L'entreprise
La Fédération des caisses populaires du Manitoba contribue au développement des services et du réseau de dix-huit caisses populaires affiliées, regroupant plus de 38 000 membres et dont les actifs consolidés dépassent 370 millions de dollars, gérés par des franco-manitobains et franco-manitobaines.

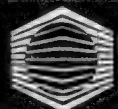
Fonctions
- Travail général de bureau tel que la correspondance, le classement et la réception.

Exigences
- Très bonne maîtrise du français et de l'anglais, tant oral qu'à l'écrit;
- Connaissance de Lotus 123 serait un atout;
- Bonne connaissance du traitement de texte (Word Perfect);
- Faire preuve d'initiative et bon sens de travail d'équipe.

Conditions de travail
- Selon l'expérience et l'échelle en vigueur.

Entrée en fonctions
- Le plus tôt possible.

Faites parvenir votre curriculum vitae **avant le vendredi 22 septembre 1995** avec la mention "Personnel et confidentiel" à:
Mme Lorraine Roch
Directrice des ressources humaines
La Fédération des caisses populaires du Manitoba
Case postale 68, 200 - 605, rue Des Meurons
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4



La Caisse populaire de Lorette Ltée

AGENT ou AGENTE SERVICE DE CRÉDIT

Fonctions
Sous l'autorité du directeur de crédit de la caisse populaire, l'agent(e) service de crédit sera responsable:
- de recevoir, effectuer des recommandations et autoriser les demandes de crédit;
- de conseiller les membres sur les services de crédit;
- d'effectuer et compléter les fonctions administratives d'analyse, de documentation et de suivis;
- de promouvoir les services financiers de la caisse populaire

Exigences
- Un minimum de 2 à 3 ans d'expérience dans les activités du crédit au sein d'une institution financière;
- Autonomie, initiative, bon jugement et une aptitude poussée vers le service à la clientèle;
- Bonne connaissance des services et des produits de la caisse populaire;
- Préférence sera donnée aux candidats ou candidates bilingues.

Conditions
- Selon l'expérience et l'échelle en vigueur.
- Les avantages sociaux usuels sont offerts.

Entrée en fonctions
- Le plus tôt possible.

Faites parvenir votre curriculum vitae **avant le vendredi 22 septembre 1995** avec la mention "Personnel et confidentiel" à:
M. Richard Maynard, directeur du crédit
Caisse populaire de Lorette Ltée
Case postale 89
Lorette (Manitoba) R0A 0Y0

Occasion de carrière



Le seul journal en français de C.-B.

cherche à pourvoir un nouveau poste de

DIRECTEUR(TRICE) / RÉDACTEUR(TRICE) EN CHEF

Le Soleil de Colombie-Britannique existe depuis 27 ans et entre dans une phase d'expension. Le journal fonctionne avec quatre personnes, plus des pigistes.

Le candidat ou la candidate idéal.e devra:
- faire preuve d'une expérience en gestion d'entreprise et en marketing;
- posséder une formation de journaliste;
- avoir une excellente maîtrise du français, écrit et oral, et aussi de l'anglais.
  Avoir fait de la mise en page serait un atout.

La personne devra également:
- être capable de travailler aisément sous pression et à des heures irrégulières (disponibilité les fins de semaines et les soirs);
- posséder des capacités de leadership (flexibilité, initiative et esprit d'équipe) et d'ouverture (savoir accepter la critique et vouloir apprendre.

Salaire et participation aux profits à négocier.
Poste permanent à pourvoir le plus tôt possible.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae **avant le 30 septembre 1995** à l'attention de **M. Gérard Darmon**
Société Euro-Est Consulting Ltd.
1130, av. W. Pender, bureau 325
Vancouver (C.-B.)
V6E 4A4

CNRC · NRC

Le CNRC, organisme dynamique de R et D touchant l'ensemble du pays, a pour rôle d'aider le Canada à réaliser son potentiel en tant que pays innovateur et compétitif. Combinant nos forces — personnel exceptionnel, information, compétences scientifiques de base, programmes de recherche concentrés sur les technologies-clés et la diffusion des technologies — avec celles de nos partenaires industriels et universitaires, nous favorisons l'émergence d'un système national d'innovation.

Vous pouvez faire une différence au CNRC !

Chef, Annexe de biotechnologie des plantes
(poste permanent)
Institut canadien de l'information scientifique et technique (ICIST)
Saskatoon (Saskatchewan)

Votre défi

Sous la supervision de la coordonnatrice des services d'information, vous planifierez, organiserez et mettrez au point les services de bibliothèque, établirez et entretiendrez une collection diversifiée de monographies et de périodiques (support papier ou électronique), assurerez l'accès électronique à l'information, vanterez les mérites de la bibliothèque virtuelle auprès des chercheurs et offrirez des services complets de référence et d'information courante. De plus, vous concevrez un programme efficace d'orientation et de communication, gérerez l'exploitation de l'annexe et superviserez un commis.

Vos compétences

Vous possédez une maîtrise en bibliothéconomie ou en sciences de l'information, de préférence en sus d'un diplôme universitaire en sciences ou en génie. De plus, vous devez avoir une expérience en prestation de services d'information scientifique et technique ainsi qu'avoir œuvré pendant au moins quatre années dans la gestion et la coordination du personnel et des ressources.

La connaissance de l'anglais et du français est essentielle. Une vérification approfondie de la fiabilité sera effectuée avant la nomination.

Échelle de traitement : de 38 449 $ à 45 376 $ plus une prime au bilinguisme de 800 $ par année. Vous aurez aussi droit à un rajustement de péréquation du traitement de 6 555,55 $.

Veuillez noter que nous conserverons une liste d'admissibilité en vue de combler des postes éventuels dans d'autres régions du Canada.

Pour en savoir davantage, acheminez votre curriculum vitæ avant le 22 septembre 1995, en indiquant le **numéro de référence CT-94-47-LL**, au **gestionnaire, Groupe de Recrutement et dotation, Conseil national de recherches Canada, chemin Montréal, Édifice M-58, Ottawa (Ontario) K1A 0R6.**

Le CNRC souscrit au principe de l'équité en matière d'emploi. Nous remercions toutes les personnes qui postuleront, mais nous ne communiquerons qu'avec celles retenues pour une entrevue.

This information is available in English.

Conseil national de recherches Canada | National Research Council Canada | Canada

Centre d'entreprise des femmes/ Women's Enterprise Centre

Directrice/Directeur Général

Le Centre d'entreprise des femmes du Manitoba est à la recherche d'une directrice ou d'un directeur général-e capable de développer son mandat d'offrir des services financiers et commerciaux aux femmes entrepreneures du Manitoba. La directrice ou le directeur général-e veille à ce que les activités journalières du Centre soient accessibles à toutes, peu importe leur culture, leurs capacités physiques et leur langue.

Tâches: voir à la mise en place de systèmes qui assureront une gestion responsable et l'intégrité d'un important fonds de prêt; former des associations aux fins de l'offre de programmes; appuyer une équipe dévouée d'employés, de bénévoles et de membres du conseil d'administration.

Qualifications requises: une expérience prouvée en gestion; une connaissance poussée des principes et des systèmes financiers; d'excellentes aptitudes pour les communications écrites et verbales; une familiarité avec les questions qui intéressent les femmes d'affaires; une compétence démontrée en matière d'offre de services bilingues dans un milieu multiculturel; et la capacité de faire des changements et de rallier les opinions dans un groupe d'intérêts divers. Il serait souhaitable que la directrice ou le directeur parle le français couramment, et la connaissance d'autres langues est un atout certain.

Salaires envisagés:
$50,000-$60,000

Centre d'entreprise des femmes du Manitoba Inc.
130-240 avenue Graham
Winnipeg, MB. R3G 0J7

avant le 29 septembre 1995.

Recyclez ce journal!

RECRUTEMENT D'AIDES AUX SOINS PERSONNELS

Le Bureau principal des soins à domicile de Santé Manitoba est à la recherche d'aides aux soins personnels pour pourvoir des postes qui sont vacants ou qui le deviendront.

Membres appréciés de ce programme communautaire, les titulaires du poste ont pour tâche d'aider les personnes âgées et handicapées en leur prodiguant les soins personnels dont elles ont besoin à domicile et en leur founissant un appui sur le plan social et émotif. On peut également leur demander d'effectuer des travaux domestiques ou de préparer des repas.

Critères

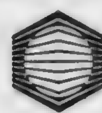
Les candidats doivent détenir un certificat d'aide aux soins personnels et avoir de l'expérience comme aide-infirmier ou aide-infirmière, ou avoir une formation et une expérience comparables. Nous encourageons les élèves-infirmiers et les élèves-infirmières qui ont une expérience médicale à présenter leur candidature.

Les candidats doivent être prêts à accepter les quarts de travail régulièrement prévus, y compris les quarts de jour, de soirée, de nuit et de fins de semaine. Nous sommes également à la recherche d'aides aux soins personnels résidants (jusqu'à cinq quarts de travail par semaine).

Nous avons besoin de personnes dévouées, organisées, autonomes et détenants de très bonnes compétences en communication.

Échelle de salaire : de 8,87 $ à 11,04 $ l'heure, plus avantages sociaux.

S'adresser au:
Poste de garde,
189, rue Evanson, rez-de-chaussée,
du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30.



La Caisse populaire de Saint-Boniface

est à la recherche d'un ou d'une

directeur ou directrice de Finance et Administration

L'entreprise :
La Caisse populaire de Saint-Boniface, avec ses 139 millions $ d'actif, compte au-delà de 11 000 membres à ses 5 succursales. Elle se situe parmi les plus grosses coopératives financières au Manitoba.

Description générale :
Afin de compléter son équipe, le directeur général est à la recherche d'un professionnel qualifié ayant une excellente connaissance des opérations administratives et financières des institutions financières. Par son expertise, la personne verra à la préparation des rapports financiers, le développement des budgets et objectifs financiers ainsi que le contrôle et la gestion des politiques et stratégies d'investissement.

Profil recherché :
Une personne qui
- démontre par ses réalisations une grande facilité à communiquer et à établir des relations interpersonnelles, ainsi que des habiletés à gérer du personnel.
- fait preuve d'une habileté à atteindre les objectifs des divers secteurs de son milieu.
- détient la désignation de C.A., C.M.A. ou C.G.A.
- démontre une bonne connaissance des ordinateurs.

La rémunération :
- Selon les qualifications et l'expérience, y compris un excellent plan d'avantages sociaux.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae, sous pli confidentiel, au plus tard le 25 septembre 1995, à :

La Caisse populaire de Saint-Boniface
a/s du directeur général
185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4

Vous avez des événements à signaler?
Composez le 237-4823



AVIS D'APPEL D'OFFRES

PRODUCTION ET MISE EN TAS DE 120 000 TONNES NETTES DE GRAVIER CONCASSÉ, AVEC POSSIBILITÉS DE PRODUCTION ADDITIONNELLE DE 40 000 ET 80 000 TONNES NETTES, À LA CARRIÈRE DE GRAVIER HINCHLIFFE DU CN, AU POINT MILLIAIRE 32,5 DE LA SUBDIVISION DE ASSINIBOINE, PRÈS DE PREECEVILLE, EN SASKATCHEWAN

Les travaux comprennent le décapage du sol, l'excavation, le criblage et le concassage du gravier brut, la manutention et la mise en tas du gravier concassé.

Les offres cachetées seront reçues dans les enveloppes fournies dans le dossier d'appel d'offres, **jusqu'au jeudi 14 septembre 1995 à midi, heure avancée des Rocheuses.**

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu à partir du **vendredi 1er septembre 1995, moyennant la présentation d'un chèque visé non remboursable de cinquante dollars au nom de la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada**, en s'adressant à l'agente de l'Ingénierie - Contrats, 16e étage, 10004, 104e avenue, Edmonton, Alberta, ou à l'Ingénieur de district, 201 First Avenue South (2e étage, CN Tower), Saskatoon, Saskatchewan, tél. (306) 956-5537, ou encore, aux Services administratifs du CN, bureau 980, 433 rue Main, Winnipeg, Manitoba, tél. (204) 988-8507.

Les offres doivent être accompagnées d'une caution correspondant à 10 % de ce marché, et payable à l'ordre de la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada.

Renseignements techniques : Sam Dragonetti, superviseur Chantiers de construction, Edmonton, Alberta, tél. (403) 421-6586.

Renseignements sur l'appel d'offres : Mme Diana L. Novak, agente de l'Ingénierie - Contrats, Ouest canadien, Edmonton, Alberta, tél. (403) 421-6382, ou numéro sans frais 1-800-896-7977.

Le CN se réserve le droit de rejeter toutes les offres et ne s'engage pas à accepter la plus basse.

R.B. Boyd
Premier vice-président
pour l'Ouest
Edmonton, Alberta

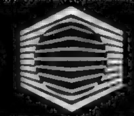


OFFRE D'EMPLOI

Nous cherchons une personne compétente qui puisse:
- faire la réception et autres tâches de secrétariat;
- avoir nécessairement une bonne connaissance du WordPerfect;
- avoir une bonne connaissance du français et de l'anglais, oral et écrit;
- avoir une connaissance du "Desktop Publishing" serait un atout.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae **le plus tôt possible en personne** à :

Philippe Chaput
5–276, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 958–4263



La Caisse populaire de Saint-Claude Ltée

SECRÉTAIRE-RÉCEPTIONNISTE

Fonctions
- Répondre au standard téléphonique avec courtoisie et acheminer les appels vers le personnel concerné de la caisse populaire;
- Transmettre aux membres des renseignements d'ordre général;
- Recevoir, trier et acheminer le courrier;
- Dactylographier toute correspondance.

Exigences
- Très bonne maîtrise du français et de l'anglais, tant oral qu'à l'écrit;
- Bonnes connaissances de la dactylographie et du traitement de texte (Word Perfect);
- Faire preuve d'initiative et bon sens de travail d'équipe;
- Avoir de l'entregent, une personnalité agréable et de bonnes aptitudes envers le public.

Conditions
- Selon l'expérience et l'échelle en vigueur.

Entrée en fonctions
- Le plus tôt possible.

Faites parvenir votre curriculum vitae **par le 22 septembre 1995** avec la mention "Personnel et confidentiel" à:

M. Roland Philippe, directeur
Caisse populaire de Saint-Claude Ltée
Case postale 245
Saint-Claude (Manitoba) R0G 1Z0



Festival du Voyageur

est à la recherche

d'un.e vendeur(euse)

Se rapportant à l'agente des communications, la personne sera chargée de vendre les annonces du programme souvenir et du napperon.

Compétences:
- expérience dans les secteurs de la vente et du service à la clientèle;
- avoir une bonne maîtrise du français et de l'anglais parlés et écrits;
- avoir un bon sens de l'organisation avec beaucoup d'initiative.

Rémunération: commission
Entrée en fonction: le plus tôt possible

d'un.e coordonnateur(trice)

Se rapportant au gérant du Rendez-Vous, la personne sera chargée de préparer et gérer les matchs de la Ligue d'improvisation du Manitoba (LIM) (saison régulière, éliminatoires, finale et match des étoiles), gérer l'équipe technique de la LIM, préparer et gérer les matchs d'exhibition et le camp de recrutement pour la LIM.

Compétences:
- expérience avec la gestion de personnel et des budgets;
- avoir une bonne maîtrise du français et de l'anglais parlés et écrits;
- avoir une connaissance de la LIM sera un atout.

Rémunération: à négocier
Entrée en fonction: le plus tôt possible

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae **avant le 22 septembre** au:

Directeur général
Festival du Voyageur
768, avenue Taché
Winnipeg (Manitoba)
R2H 2C4

Le Festival du Voyageur Inc. est l'organisme responsable de la célébration annuelle du festival d'hiver commémorant la culture et l'héritage que nous ont légués les voyageurs d'antan tout en appréciant les couleurs contemporaines de la culture francophone.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feue LUCILLE BEAUDET, de la ville de Winnipeg, au Manitoba.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés au 155, boulevard Provencher, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G2, le ou avant le 30e jour d'octobre 1995.

Fait à Winnipeg, au Manitoba, ce 15e jour de septembre 1995.

ANTOINE FRÉCHETTE
Procureur de la succession

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu GILLES ÉMILE DECELLES, de la ville de Winnipeg, au Manitoba.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés au 155, boulevard Provencher, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G2, le ou avant le 30e jour d'octobre 1995.

Fait à Winnipeg, au Manitoba, ce 15e jour de septembre 1995.

ANTOINE FRÉCHETTE
Procureur de la succession

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feue YOLANDE GENDRON, de la ville de Winnipeg, au Manitoba.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés au 131, boulevard Provencher, bureau 302, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G2, le ou avant le 6e jour d'octobre 1995.

Fait à Winnipeg, au Manitoba, ce 5e jour de septembre 1995.

LÉO V. TEILLET
Procureur de la succession

SCHL CMHC
Question habitation, comptez sur nous.

APPEL D'OFFRES

Services municipaux et travaux remédiaux sur dix-neuf logements unifamiliaux

La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), avec l'aide financière du gouvernement du Manitoba, prévoit effectuer **des services municipaux sur DIX-NEUF (19) logements unifamiliaux situés dans la communauté de NELSON HOUSE, Manitoba**.

Des soumissions cachetées portant sur le projet et adressées au soussigné, seront reçues **jusqu'au 5 octobre 1995 à 14 h**.

Les fournisseurs peuvent se procurer les plans, devis et demandes de soumissions nécessaires à **compter du 18 septembre 1995** à l'adresse indiquée ci-dessous.

Les réparations consisteront à effectuer des travaux de menuiserie, revêtement de sol, chauffage, d'électricité, plomberie, portes, fenêtres et peinture, etc. Toutes ces réparations doivent être incluses dans les offres des entrepreneurs.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un cautionnement de soumission ou d'un dépôt de garantie dont le montant est de 10 % de la valeur de toute offre jusqu'à une concurrence de 100 000 $. La SCHL retiendra chaque dépôt de garantie pour s'assurer que le contrat est bien exécuté. Elle acceptera que le dépôt soit payé en espèces, par chèque certifié ou par voie d'un cautionnement de soumission provenant d'une société de caution accréditée. Tout chèque ou cautionnement doit être fait à l'ordre de la SCHL.

La SCHL ne s'engage pas nécessairement à retenir la soumission la plus basse.

Les documents d'appel d'offres pourraient être obtenus à l'adresse indiquée ci-dessous. Toutes questions au sujet des documents peuvent être adressées à **BILL ALLEN, agent, Programme de logement pour les ruraux et autochtones, au numéro 983–5638 ou CINDY PETRIC OU SANDY WARREN, Représentantes des services aux clients, au 983–5663.**

Société canadienne d'hypothèques et de logement
C.P. 964
4e étage, 10, rue Fort
Winnipeg (Manitoba)
R3C 2V2

Logement Manitoba / Manitoba Housing



Encouragez nos annonceurs!

Recyclez ce journal!



De grandes choses

Voici une petite devinette. Lisez le passage suivant et tentez de dire de quel roman il est tiré :

Son fils naquit en 1957, à l'hôpital Misericordia, à Winnipeg, à l'époque où les hommes n'étaient pas obligés de regarder leur femme accoucher. Interrogé à ce sujet quelques années pus tard, Ben Grafton répliqua: « Qu'est-ce que vous voulez qu'un homme fasse dans une place de même, à part d'avoir les yeux grands comme des assiettes, les jambes en guenille et l'air d'un vrai fou.»

Certains d'entre vous ont sûrement lu le roman de Lawrence Hill au moment de sa sortie dans l'édition originale anglaise. Voilà que la traduction vient de paraître, publiée aux éditions du Blé. *De grandes choses* raconte l'histoire d'un journaliste d'un quotidien de Winnipeg qui pourrait être le *Free Press*, et se déroule notamment à l'époque troublée des années 80, quand on avait incendié les locaux de la SFM.

L'auteur, ex-journaliste du *Free Press* lui-même, a réalisé là un premier roman qui avait reçu un excellent accueil. Espérons que sa traduction aura autant de succès.

◆◆◆

Mahatma Grafton, le personnage principal de *De grandes choses*, est d'origine indienne, tout comme Farrokh Daruwalla, médecin né à Bombay, mais vivant surtout à Toronto et principal protagonistes du dernier roman de John Irving, *Un enfant de la balle*. Mais à part le pays dans lequel ils vivent et leurs expériences de certains incidents à caractère raciste, il n'y a rien de commun entre ces deux histoires.

John Irving explore presque à l'infini le thème du déracinement et de la recherche de l'identité. Mélange de réflexions de toutes sortes et de rebondissements en tout genre, *Un enfant de la balle* a ceci de dépaysant que l'action se déroule à Bombay, dans une ville, un pays, une culture qui nous apparaîssent exotiques et inconnus. Et c'est du John Irving: on rit, on s'esclaffe, on réfléchit, on sourit, on s'attendrit tout au long de ces 717 pages!

CULTUREL

Participative ou professionnelle?

La LIM entreprend de clarifier son rôle

La Ligue d'improvisation du Manitoba (LIM) devrait-elle être participative ou professionnelle? Devrait-on accepter les recrues selon leur talent de comédien ou sur le simple fait qu'ils désirent jouer dans la ligue? Comment faire pour inciter les vétérans à demeurer dans la ligue? Devrait-on sacrifier la qualité du jeu au prix de l'acception de recrues avec moins d'expérience?

Le Festival du Voyageur, qui administre la LIM, est aux prises avec de sérieuses questions en ce qui concerne la cinquième saison d'improvisation. D'après les résultats d'une rencontre qui s'est déroulée entre les membres de la LIM et le Festival, en juin dernier, deux grands courants d'idées opposent joueurs et administrateurs: les premiers pensent qu'on devrait restreindre l'accès à la LIM alors que les autres prêchent le caractère participatif de la ligue. Qui a raison?



Archives La Liberté

Charles Gagné (le 2e par la gauche) en compagnie des membres de son équipe, en mai 1991. Au fond à gauche, le directeur général du Festival: Normand Gousseau.

D'abord, le directeur général du Festival du Voyageur, Normand Gousseau, explique que lors de sa création, en 1990, la LIM avait pour but premier de «donner la chance à des gens de se présenter sur scène sans "background" professionnel».

Dans une lettre envoyée il y a quelques semaines aux membres de la ligue, on peut même lire les objectifs tels qu'ils ont été rédigés lors de la fondation du projet: «Maintenir une ligue d'improvisation qui permettra la formation d'amateurs de théâtre tout en leur permettant d'expérimenter la présence d'un auditoire.» Selon Normand Gousseau, la LIM a contribué a formé beaucoup de professionnels dans la communauté qui brillent aujourd'hui, par exemple, au Cercle Molière. «L'intention de la LIM au départ n'est pas de faire un bon spectacle mais de donner des opportunités aux gens», observe-t-il.

Du côté des joueurs, la qualité est un point important du jeu. Charles Leblanc, qui a joué avec les Rouges l'an dernier, explique qu'on avait même décidé de réduire le nombre de joueurs par équipe lors de la dernière saison pour augmenter la qualité du jeu. «Moi, je cherche à apprendre quelque chose de nouveau quand je fais de l'impro. Et c'est la même chose pour tout le monde, même ceux qui sont presque professionnels. Avec des gens tout à fait inexpérimentés, c'est comme si on recommence à zéro à chaque année», explique-t-il. Charles Leblanc affirme que c'est d'ailleurs une des raisons qui motivent les vétérans à ne pas revenir jouer pour la LIM.

Ceci, ajouté au fait que certains joueurs se considèrent comédiens ou professionnels du théâtre et désirent une certaine rétribution, et que la plupart des membres ne se sentaient pas appuyés par le Festival — «les représentants du Festival assistaient rarement aux matchs», affirme Charles Leblanc — a fait augmenté la tension au sein de la LIM. «Pendant le Festival du Voyageur, tous les artistes qui font des spectacles reçoivent un cachet. Pourquoi pas nous?»

Le Festival du Voyageur finance entièrement la LIM qui a connu une perte de 1 350 $ lors de la saison 1994-1995. L'argent recueilli provient de la vente de billets à l'entrée au coût de 3 $. La LIM accueille en moyenne 47 spectateurs par soirée.

Pour sa part, Sylvie Roy de l'équipe des Bleus pense que qu'une admission libre à la ligue donne un «calibre accessible à tout le monde». «Les impros sont créées avec des gens qui ont différents vécus et c'est bien: les étudiants, les professionnels, etc.» Elle ajoute: «C'est pour ça qu'on a un camp d'entraînement. Pour que les anciens puissent aider les moins expérimentés et que tout le monde apprenne à jouer ensemble».

Pour des raisons personnelles qui modifient leur horaire, Charles Leblanc et Sylvie Roy ne savent toutefois pas s'ils vont reprendre avec la LIM cette année.

C'est donc pour tenter de remédier à la situation que le Festival a envoyé une lettre aux membre de la LIM au mois d'août. À la demande des joueurs, on y explique le point de vue du Festival qui «estime que le caractère participatoire doit demeurer le fondement de base à partir duquel tout le fonctionnement de la LIM et la rédaction de ses règlements s'enracinent et évoluent». Le Festival incite également les joueurs à «repenser individuellement leur engagement» en espérant les revoir sur la scène du Canot à la prochaine saison.

Même si dans la lettre le Festival ne demande en aucun cas l'opinion ou les suggestions des joueurs, le directeur général du Festival dit être prêt à faire des concessions pour apporter des modifications à la LIM si l'obligation se fait sentir. «On veut desservir les gens. Si ça ne répond pas au besoin, on change», soutient Normand Gousseau.

Le Festival est actuellement à la recherche d'un coordonnateur pour la nouvelle saison d'improvisation qui devrait débuter, comme à l'habitude, au début du mois d'octobre.

Carole THIBEAULT

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

❖ ***Roddie Romero and The Rockin' Cajuns***, un des groupes montant de musique cajun et zydeco, quitte Lafayette pour Winnipeg le temps d'un spectacle, le 16 septembre au Pyramid Cabaret (176 rue Fort).Les billets (10 $) sont en vente à la porte. Le spectacle commence à 20 h 30..

❖ Le ***Manitoba Chamber Orchestra*** ouvre sa saison avec le tromboniste ***Christian Lindberg***. Le concert, qui met en vedette la musique de Haydn, Hindemith, Mozart et Sara Turner, une compositeure manitobaine, est présenté à l'église Westminster le 26 septembre à 20 h. Billets: 12, 19 et 21 $, en vente chez Ticketmaster: 780-3333 et au 783-7377.

❖ À l'affiche du Foyer du Centre culturel franco-manitobain (340, Provencher, 233-8972) en septembre: ***Ratatouille*** le15, ***Earl MacDonald*** les 21 et 22 et ***Les Louis Boys*** les 28 et 29. Et au Mârdi Jazz: ***Chris Marten*** le 19 et ***Steve Hamilton*** le 26 septembre. Entrée gratuite.

❖ Le ***trio de jazz Leonard Shaw*** présente au Pockets (171, McDermot) les 22 et 23 septembre et au Windows Lounge (hôtel Sheraton) les 15 et 16 septembre. Le saxophoniste et claviériste de Guess Who sera accompagné de Dave Maurakis (Acoustically Inclined) et du batteur Craig Kaleal. Info: 453-0015.

❖ L'Orchestre symphonique de Winnipeg lance sa nouvelle saison avec ses concerts ***Mahler & the Mandarin*** les 15 et 16 septembre ainsi que ***Russian Legends***, les 21 et 23 septembre à la salle du Centenaire. Billets: 16 $ à 31 $. Info: 949-3999.

THÉÂTRE

EXPOSITIONS

❖ À la galerie du CCFM: l'exposition ***Une radio au cœur de sa communauté***, qui souligne le début de la 50e saison de CKSB. Jusqu'au 25 septembre.

❖ À la galerie de l'Alliance française (934, av. Corydon): ***Portraits***, une exposition de photographies par Carlos Freire. Jusqu'au 5 octobre.

❖ Au Musée des beaux-arts (300, Memorial), entre autres: ***Historical Portraits of Manitoba*** et ***Women's Art / Women's Lives***. Jusqu'au 15 octobre.

❖ Le groupe d'artistes Printmakers Ten propose son ***exposition annuelle d'estampes et de gravures*** au conservatoire Assiniboine. Jusqu'au 30 septembre. Info: 254-8501.

EN FAMILLE

❖ Les membres de la Société d'orchidophiles du Manitoba invite les intéressés à prendre part à sa prochaine réunion qui aura lieu le 17 septembre à 14 h au Collège universitaire de Saint-Boniface, local 1147. Un programme pour les débutants sera offert à compter de 13 h.

❖ Le Centre Fort Whyte invite le public à assister à une soirée pour observer le vol des bernaches, tous les soirs du 27 septembre au 29 octobre. On propose aux observateurs d'arriver une demi-heure avant le coucher du soleil. Le Centre offre aussi des promenades en carrioles les 24 septembre, 9 et 15 octobre de 13 h à 16 h. Info: 989-8355.

Sélection recueillie par
Karine BEAUDETTE

École folklorique: les cours reprennent

De la gigue et de la danse pour tous les âges

Si vos enfants aimeraient apprendre l'art de la gigue et des danses traditionnelles canadiennes-françaises, mais aussi des contes et légendes ainsi que des jeux de motricité leur permettant de comprendre les rythmes musicaux, les cours de l'École folklorique pourraient les intéresser.

L'École folklorique, un service de l'Ensemble folklorique de la Rivière-Rouge, offre chaque année des sessions aux enfants de sept ans et plus ainsi qu'aux adultes.

Une nouveauté cette année: le cours débutant pour adultes prend un nouveau format. Nommé cours Variété-Danse, il comprend l'enseignement de différents genres de danses, y compris la gigue et certains éléments de percussion. On y apprend les bases de la danse internationale, de la danse récréative, de la danse traditionnelle et de la danse en ligne.

L'École offre jusqu'à six niveaux différents de cours, selon le nombre d'inscriptions. Les inscriptions ont lieu le lundi 25 septembre et le mardi 26 au Centre culturel franco-manitobain (CCFM) de 19 h à 20 h. Les cours débutent les 2 et 3 octobre.

Renseignements: Jean-Paul au Guy au 233-7440.

S. L.

La 9e Chicane électrique

Il y avait de l'électricité dans l'air

C'est devant une salle bondée d'adolescents, d'amis, de parents et même de grands-parents que les cinq groupes participant à la Chicane électrique ont joué, le 8 septembre dernier. Âgés de 14 à 35 ans, venant de la Saskatchewan et du Manitoba, allant des douces ballades aux rocks les plus endiablés, juges, spectateurs et danseurs en ont vu et entendu pour tous les goûts!

Les grands lauréats de la Chicane électrique 1995 sont le groupe *4 Dames qui jouent aux cartes*, qui recevra de l'équipement musical pour une valeur de 2 000 $.

Il semble que ce groupe fasse de plus en plus sa marque car il a été aussi gagnant, en juillet dernier, du Combat des vedettes interprovincial tenu dans le cadre des Jeux francophones de l'Ouest. Ses membres sont Annick Brémeault, Benoit Morier, Danny Bisson, Patrice Barbanchon et Christian Dugas.

Le groupe qui a reçu le vote du public a été *Beurre d'arachide électrique et les talkshows burnouts*, composé de Charles Granger, Paul Lafrenière, Matthew Code et Mathieu Léveillé. Derniers à monter sur scène, ils ont entraîné les danseurs dans un «slam» d'enfer d'où tout le monde semble être ressorti intact. Encore tout essouflés de leur danse, les jeunes se sont vite précipités sur leur carton de vote pour marquer d'un X la case correspondant au groupe.

Cri-Cri et les papillons excentriques ont reçu les honneurs pour la meilleure chanson originale intitulée *Déprimée*. L'auteure-compositeure de la chanson, qui est aussi la chanteuse du groupe, Renée Lamoureux, a semblé très émue lors de l'annonce de la chanson gagnante. Le prix se compose de l'enregistrement d'un phonogramme dans le studio de Norman Dugas. Les autres membres du groupes sont Vania Gagnon, Michelle Gaudry, Christian Gosselin et André Clément.

Le groupe *Sardou*, dont les membres étaient beaucoup plus âgés que la moyenne, ont aussi été très appréciés des juges. Ils ont en effet reçu une mention pour les grands lauréats. *Sardou* est composé de Daniel Boissonneault, Richard Courcelles, Gary Urda et David Esau.

Finalement, les *3 petits copains* de la Saskatchewan, David Granger, Paul Gareau et Jacques Poulin-Denis, même s'ils n'ont reçu aucun prix, emportent avec eux un souvenir et une expérience inoubliable de cette neuvième édition de la Chicane électrique.

Le spectacle de la Chicane électrique produit par le 100 Nons a été enregistré et sera diffusé sur les ondes de CKXL, le 17 septembre à 20 h. De plus les groupes participants à la Chicane électrique se présenteront à Francotonne le 29 septembre à Saint-Jean-Baptiste.

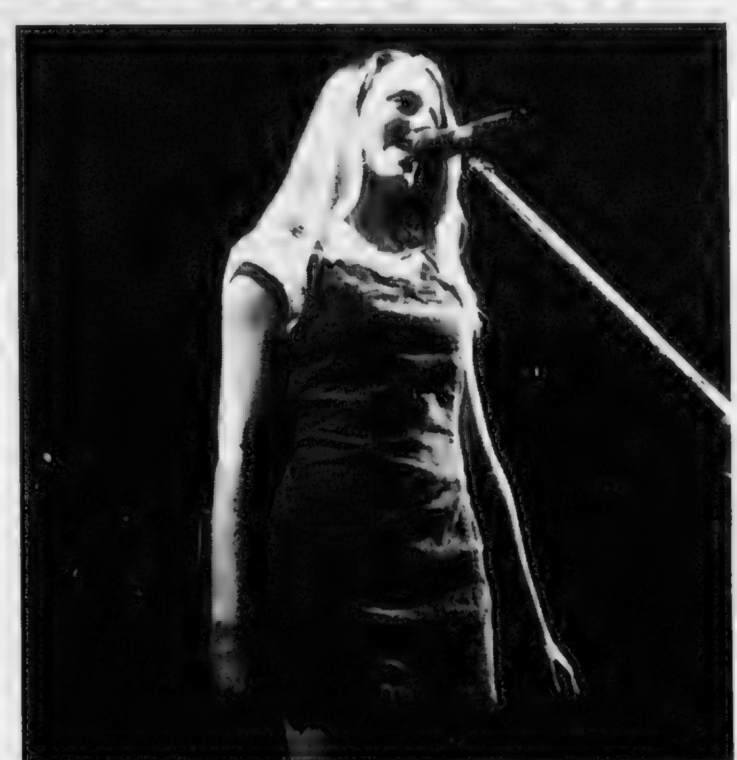


photo: Carole Thibeault

Renée Lamoureux, heureuse auteure de *Déprimé*, la chanson primée.

Carole THIBEAULT

WINNIPEG

Scouts et guides: c'est possible en français!

Une quarantaine de parents étaient présents à la réunion générale des scouts et guides le 7 septembre dernier, au Centre communautaire du Précieux-Sang.

«Tout se passe en français, indique l'une des organisatrices, Raymonde Poulin, et les animateurs sont aussi francophones.»

Il est encore possible de s'inscrire dans les Étincelles (6, 7 ans), les Jeannettes (8 à 10 ans), les Louveteaux (9 à 11 ans), les Guides (11 à 13 ans), les Éclaireurs (12 à 14 ans) et possiblement des Castors (7 à 8 ans).

L'inscription coûte 50 $ et les activités ont lieu une fois la semaine, le mercredi soir. Renseignements: Raymonde Poulin (231-0836) ou Marc Bruneau (231-1055).

S. L.

Vous avez des événements à signaler dans les régions suivantes? N'hésitez pas à nous contacter:

Le Sud: Carole Thibeault
L'Est: Sylviane Lanthier
L'Ouest: Karine Beaudette

237-4823

LA LIBERTÉ

Télé-horaire de la semaine du 18 au 24 septembre 1995

SRC

Du lundi au vendredi de 5 h 00 à 15 h 00

6h05 Les Animaux du bois de Quat'Sous
6h30 Bon matin
9h00 Les chatouilles du matin
9h01 Pacha et les chats
9h15 Iris le gentil professeur
9h30 La maison de Ouimzie (lundi et mardi)
Johnson et ses amis (mercredi au vendredi)
10h00 Babar
10h30 Olives et papayes
11h00 Christiane Charette en direct
12h00 Le midi
12h30 Christiane Charette en direct
13h00 Louvain à la carte
14h00 Les p'tits bonheurs de Clémence
15h00 Les contes d'Avonlea (lundi)
Au nord du 60e (mardi)
Les meilleures intentions (mercredi)
Sherlock Holmes et l'étoile d'Afrique (jeudi)
Châteauvallon (vendredi)

Lundi

16h00 0340
16h01 La ribambelle
16h25 0340
16h30 Bêtes pas bêtes+
16h56 0340
17h00 Watatatow
17h30 Que le meilleur gagne
18h00 Manitoba ce soir
18h29 La petite vie
19h00 À nous deux!
20h00 Enjeux
21h00 Le téléjournal
21h25 Le point
22h00 Manitoba ce soir
22h30 Les nouvelles du sport
22h55 La météo
23h00 4 et demi...
23h30 En toute liberté
0h00 Fin des émissions

Mardi

16h00 0340
16h01 La ribambelle
16h25 0340
16h30 Océane
16h50 0340
17h00 Watatatow
17h30 Que le meilleur gagne
18h00 Manitoba ce soir
18h29 La facture
19h00 Scoop
20h00 Les héritiers Duval
21h00 Le téléjournal
21h25 Le point
22h00 Manitoba ce soir
22h30 Les nouvelles du sport
22h55 La météo
23h00 C'est juste une farce!
23h30 Découverte
0h15 Fin des émissions

Mercredi

16h00 0340
16h01 La ribambelle
16h25 0340
16h30 L'Infernale machine du Dr V
16h56 0340
17h00 Watatatow
17h30 Que le meilleur gagne
18h00 Manitoba ce soir
18h29 Moi et l'autre
19h00 Sous un ciel variable
20h00 Jalna
21h00 Le téléjournal
21h25 Le point
22h00 Manitoba ce soir
22h30 Les nouvelles du sport
22h55 La météo
23h00 L'enfer c'est nous autres
23h30 Vues d'ici
0h55 Fin des émissions

Jeudi

16h00 0340
16h01 La ribambelle
16h25 0340
16h30 Les Twist
16h50 0340
17h00 Watatatow
17h30 Que le meilleur gagne
18h00 Manitoba ce soir
18h59 Zap
20h00 Suspect numéro 1
21h00 Le téléjournal
21h25 Le point
22h00 Manitoba ce soir
23h00 Les nouvelles du sport
23h25 La météo
23h30 L'Écuyer
➤ 0h30 Cinéma: **Le bal des adieux**. *É.-U. 1960. Film biographique. Liszt quitte la comtesse Marie D'Agoult après s'être querellé avec elle. Au cours d'une tournée de concerts, il fait la rencontre de la princesse Carolyne de Russie et en devient amoureux.*
2h05 Fin des émissions

Vendredi

16h00 0340
16h01 La ribambelle
16h25 0340
16h30 Sur la piste
16h55 0340
17h00 Fais-mois peur!
17h30 Que le meilleur gagne
18h00 Manitoba ce soir
18h30 Autostop
19h00 Le baseball Labatt 50 des Expos
22h00 Le téléjournal
22h25 Le point médias
22h55 Manitoba ce soir
23h25 Des jardins d'aujourd'hui
➤ 0h25 Cinéma: **Billy Bathgate**. *É.-U. 1991. Drame. En 1935, à New York, le jeune Billy rêve d'une carrière de gangster pour sortir de son milieu pauvre.*
2h35 Fin des émissions

Samedi

7h01 Les contes du chat perché
7h30 Richard Scarry
8h00 Bouledogue Bazar
8h01 Clyde
8h25 Aladdin
8h45 Bouledogue Bazar
9h20 La bande à Dingo
9h45 La bande à Picsou
10h10 Tiny Toons
10h30 Bouledogue Bazar
10h35 Iznogoud
11h00 Génies en herbe junior
11h30 Les pieds dans les plats
12h00 L'accent francophone
13h00 Cinéma: **L'ombre d'Emma**
15h00 Parfums d'Italie
15h30 Autostop
16h00 Perfecto
16h30 Simplement, la vie
17h00 Le téléjournal
17h20 Raison passion
18h00 Country centre-ville
18h30 Le baseball Labatt 50 des Expos
21h00 Le téléjournal
21h20 Les nouvelles du sport
21h45 Chapeau melon et bottes de cuir
➤ 22h45 Télé-sélection: **La gare**. *It. 1990. Drame. Domenico, chef de gare de San Marco, tue l'ennui en apprenant l'allemand. Sa routine est perturbée par l'arrivée de Flavia, une belle blonde qui vient de s'enfuir d'une soirée mondaine où son fiancé se servait d'elle pour obtenir des contrats.*
0h50 Fin des émissions

Dimanche

7h01 Winnie l'ourson
7h25 L'île aux ours
7h40 Budgie, le petit hélicoptère
8h02 La petite sirène
8h25 Raconte-moi une chanson
8h50 Doug
9h00 Bouledogue Bazar
9h15 Manigances
9h45 Parcelles de soleil
10h00 Le jour du Seigneur
11h00 Point de presse
11h30 Scully rencontre
12h00 La semaine verte
13h00 Second regard
13h30 En toute liberté
14h00 Horizons
15h00 Faites vos gammes
16h00 Sous la couverture
17h00 La course destination monde
18h00 Le téléjournal
18h15 Découverte
19h00 Surprise sur prise
20h00 Les beaux dimanches: Robert Charlebois: 1re période
21h00 Les beaux dimanches: Mozart plus Tchaïkovski
22h00 Le téléjournal
22h20 Le point
22h45 Les nouvelles du sport
➤ 23h15 Ciné-club: **Sammy et Rosie s'envolent en l'air.** *Brit. 1987. Comédie dramatique. Un politicien indien se rend à Londres, espérant renouer avec son fils qu'il a abandonné dans sa jeunesse.*
0h55 Fin des émissions

TVA

Du lundi au vendredi de 5 h 00 à 15 h 00

5h00 Salut, bonjour!
8h00 Bla bla bla
9h00 Top modèles
9h30 Aimer
10h00 Bon appétit
10h30 La vie à Montréal
10h45 Première ligne
12h30 Les feux de l'amour
13h30 Bibi et geneviève
14h00 Santa Barbara
15h00 Claire Lamarche

Lundi

16h00 Mongrain
17h00 Le TVA, édition 18 heures
17h30 Piment fort
18h00 Là tu parles!
18h30 Fleurs et jardins
19h00 Alerte à Malibu
20h00 Les machos
21h00 Cha ba da
22h00 Le TVA, édition réseau & TVA sports
23h02 Astro Jojo
23h32 Fermeture

Mardi

16h00 Mongrain
17h00 Le TVA, édition 18 heures
17h30 Piment fort
18h00 Chambres en ville
19h00 Le match de la vie
20h00 La misère des riches 1
21h00 Cha ba da
22h00 Le TVA, édition réseau & TVA sports
23h02 Astro Jojo
➤ 23h30 Ciné-lune: **Ishtar**. *Am. 19887. Comédie. Lors d'une escale dans un petit émirat, deux chansonniers sont embarqués dans une dangeureuse histoire d'espionnage.*
1h32 Fermeture

Mercredi

16h00 Mongrain
17h00 Le TVA, édition 18 heures
17h30 Piment fort
18h00 La poule aux œufs d'or
18h30 Chacun son tour
19h30 Qui vive
20h00 Montréal, ville ouverte
21h00 Cha ba da
22h00 Le TVA, édition réseau & TVA sports
23h06 Astro Jojo
23h34 Vision mondiale
➤ 0h34 Ciné-lune: **Haute tension: Frontière du crime.** *Fr. 1990. Drame policier. Chargé de recouvrer les créances d'un usurier, un ancien professeur prend conscience des méthodes malhonnêtes exigées par son employeur.*
2h34 Fermeture

Jeudi

16h00 Mongrain
17h00 Le TVA, édition 18 heures
17h30 Piment fort
18h00 Beverly Hills 90210
19h00 Je te salue Marie
19h30 Les ailes de la mode
20h00 Claire Lamarche
21h00 Cha ba da
22h00 Le TVA, édition réseau & TVA sports
➤ 23h02 Ciné-lune: **La maison sous les arbres**. *Fr. 1971. Drame policier. Deux enfants, dont les parents sont aux prises avec différents problèmes, sont victimes d'un enlèvement.*
1h02 Fermeture

Vendredi

16h00 Mongrain
17h00 Le TVA, édition 18 heures
17h30 Piment fort
18h00 Fort Boyard
➤ 19h00 Cinéma du vendredi: **Bébé à bord**. *Can. 1991. Comédie policière. Une veuve poursuivie par des mafiosi abandonne sa fillette à un sympathique chauffeur de taxi.*
21h00 Cha ba da
22h00 Le TVA, édition réseau & TVA sports
➤ 23h05 Ciné-lune: **Super Polar: Riot gun**. *Fr. 1989. Drame policier. Un gardien de nuit recherche les assassins qui lui ont fait endosser un crime qu'il n'a pas commis.*
0h35 Astro Jojo
1h05 Le «Pasta Maker»
1h35 Fermeture

Samedi

5h00 Astro Jojo
5h30 Salut, bonjour!
8h00 Fleurs et jardins
8h30 Les ailes de la mode
9h00 Bibi et Geneviève
9h30 Libre-échange
9h45 Vos élus
10h00 C'est un abat
11h00 Bugs Bunny
11h30 Ciné-maximum: **Projet Manhattan**
14h00 Ciné-maximum: **Dernier match au soleil couchant**
15h30 Vidéo rock détente
16h00 L'arche de Noé
16h30 Canada sur deux roues
17h00 Le TVA, édition 18 heures
➤ 17h30 Ciné-Columbo: **Jeux d'ombres.** *Am. 1991. Drame policier. Un détective s'emploie à incriminer un célèbre avocat coupable du meurtre d'une vedette de musique rock.*
➤ 19h30 Ciné-extra: **Envers et contre tous.** *Am. 1988. Drame social. Un immigrant enseigne avec succès les mathématiques à de jeunes délinquants dans un high school de Los Angeles.*
21h30 Benny Hill
22h00 Le TVA, édition réseau & TVA sports
➤ 23h01 Ciné-lune: **Visage pâle.** *Can. 1984. Drame de moeurs. Un instructeur sportif, en vacances dans une région du Nord du Québec, est en butte à l'hostilité d'un trio de désœuvrés.*
1h01 Hairfax
1h29 Fermeture

Dimanche

5h30 Salut, bonjour!
8h00 Vision mondiale
9h00 Bibi et Geneviève
9h30 Finances
10h00 Complètement marteau
10h30 Bon dimanche
12h00 Ciné-maximum: **Urgences**
14h00 Bugs Bunny
14h30 Dinosaures
15h00 Je te salue Marie
15h30 Automag plus
16h00 Vins et fromages
16h30 Canada sur deux roues
17h00 Le TVA, édition 18 heures
17h30 Drôle de vidéo
18h00 J.E.
19h00 Défi jeunesse
21h00 L'événement
22h00 Le TVA, édition réseau & TVA sports
22h50 Complètement marteau
23h19 Finances
23h48 Astro Jojo
1h18 Fermeture



Mélissa Désormeaux-Poulin et Danielle Proulx

Les héritiers Duval

le mardi à 20 h
à la SRC

TV5 — La télévision internationale

Du lundi au vendredi de 5 h 00 à 15 h 30

6h30 Télématin
8h00 Obsidienne (lundi)
Reportages (mardi)
Plaisir de lire (mercredi)
Fleurs et jardins (jeudi)
Embarquement porte n°1 (vendredi)
8h30 Jours de guerre (lundi)
La route des vacances (mardi au vendredi)
9h00 Des chiffres et des lettres (mardi au vendredi)
9h30 7 sur 7 (lundi)
Le choc du présent (mardi)
Contact (mercredi)
Découverte (jeudi)
Savoir plus (vendredi)
10h00 Génies en herbe (jeudi)
10h30 Livres propos (lundi)
La chance aux chansons (mardi au vendredi)
11h30 Journal télévisé de FR3
11h45 Gourmandises (lundi au jeudi)
Régions gourmades (vendredi)
12h00 Le pire de la brosse à dents (lundi)
À communiquer (mardi)
Temps présent (mercredi)
Splendeurs et misères des courtisanes (jeudi)
Rêves d'Afrique (vendredi)
13h00 Ça se discute (mardi, mercredi)
37°5 le soir (jeudi)
Le lyonnais (vendredi)
13h10 La sag de la chanson (lundi)
13h55 Tell quel (jeudi)
14h00 Reportages (lundi)
14h30 Paris Lumières
15h00 En toute liberté (lundi)
Plaisir de lire (mardi)
Découverte (mercredi)
À communiquer (jeudi)
Magellan (vendredi)
15h30 Pyramide

Lundi

16h00 Journal télévisé suisse
16h30 Les carnets du bourlingueur
17h00 Espace francophone
17h30 Gourmandises
17h45 Visions d'Amérique
18h00 Journal télévisé de FR2
18h30 *À communiquer*
19h30 Ça se discute
21h15 Paris lumières
21h30 Journal télévisé belge
22h00 Visions d'Amérique
22h15 Kaléidoscope
22h45 La quarantaine rugissante
23h45 Intérieur nuit
0h30 Collection de la mémoire longue
1h25 La méthode Victor
1h40 RFI

Mardi

16h00 Journal télévisé suisse
16h30 À communiquer
17h00 Des chiffres et des lettres
17h30 Gourmandises
17h45 Visions d'Amérique
18h00 Journal télévisé de FR2
18h30 Temps présent
19h30 Prise de têtes
21h00 Paris lumières
21h30 Journal télévisé belge
22h00 Visions d'Amérique
22h15 *À communiquer*
0h15 U.R.S.S.
1h15 La méthode Victor
1h30 RFI

Mercredi

16h00 Journal télévisé suisse
16h30 Fleurs et jardins
17h00 Des chiffres et des lettres
17h30 Gourmandises
17h45 Visions d'Amérique
18h00 Journal télévisé de FR2
18h30 Envoyé spécial
20h00 Splendeurs et misères des courtisanes
21h00 Paris lumières
21h30 Journal télévisé belge
22h00 Visions d'Amérique
22h15 *À communiquer*
0h15 Jours de guerre
1h10 La méthode Victor
1h25 RFI

Jeudi

16h00 Journal télévisé suisse
16h30 Outremers
17h00 Des chiffres et des lettres
17h30 Gourmandises
17h45 Visions d'Amérique
18h00 Journal télévisé de FR2
18h30 Rêves d'Afrique
19h30 Taratata
20h40 Autant savoir
21h05 Paris lumières
21h30 Journal télévisé belge
22h00 Visions d'Amérique
22h15 *À communiquer*
0h15 Prise de têtes
1h45 La méthode Victor
2h00 RFI

Vendredi

16h00 Journal télévisé suisse
16h30 Revue de presse canadienne
16h35 Clip postal
17h00 Des chiffres et des lettres
17h30 Gourmandises
17h45 Visions d'Amérique
18h00 Journal télévisé de FR2
18h30 Thalassa
19h30 *À communiquer*
20h30 On aura tout vu!
21h00 Paris lumières
21h30 Journal télévisé belge
22h00 Revue de presse canadienne
22h05 Visions d'Amérique
22h15 *À communiquer*
0h15 Taratata
1h25 Autant savoir
1h50 La méthode Victor
2h05 RFI

Samedi

6h30 Rendez-vous à l'annexe
7h00 Sport Africa
8h00 Expédition pêche
8h30 Intervilles
10h30 On aura tout vu!
11h00 Clip postal
11h30 Journal télévisé de FR3
11h45 7 jours en Afrique
12h00 *À communiquer*
13h30 Y'a pas match
14h00 Reflets
15h00 Le jardin des bêtes
16h00 Journal télévisé suisse
16h30 Thalassa
17h30 Régions gourmandes
17h45 Visions d'Amérique
18h00 Journal télévisé de FR2
18h30 Les FrancoFolies de Montréal
19h00 Célimare, le bien-aimé
20h35 Autant savoir
21h00 Bon week-end
21h30 Journal télévisé belge
22h00 Visions d'Amérique
22h15 *À communiquer*
0h15 Les carnets du bourlingueur
0h45 Espace francophone
1h10 La méthode Victor
1h25 RFI

Dimanche

6h30 Rendez-vous à l'annexe
7h00 Reflets
8h00 *À communiquer*
8h30 L'école des fans
9h15 Régions gourmandes
9h30 Faites vos gammes
10h00 Concours musical international reine Élisabeth de Belgique
11h00 Musique classique
11h30 Journal télévisé de FR3
11h45 *À communiquer*
12h00 Le forum des temps modernes
13h00 *À communiquer*
14h00 La quarantaine rugissante
15h00 Outremers
15h30 Les FrancoFolies de Montréal
16h00 Journal télévisé suisse
16h30 30 millions d'amis
17h30 L'école des fans
17h45 Visions d'Amérique
18h00 Journal télévisé de FR2
18h30 7 sur 7
19h30 Ça se discute
21h30 Journal télévisé belge
22h00 Visions d'Amérique
22h15 En toute liberté
22h45 Check-up
0h15 Alice
1h00 La méthode Victor
1h15 RFI

SPORT

Une équipe de balle-molle pas ordinaire

Le choix des Rookies: Niagara Falls ou Winnipeg?

L'équipe de balle molle les Rookies, c'est une histoire de famille. Ils sont cinq gars, cinq filles, des Sorin, Grenier, Fillion, Aquin et Tremorin, et chacun des membres de l'équipe est apparenté avec au moins un autre coéquipier, ou une autre coéquipière.

Ils ont aussi pour caractéristique de tous parler français. «Ça nous donne un léger avantage sur le terrain», lance le joueur-entraîneur Yves Grenier, sourire en coin.

Manifestement, le sujet les rend de bonne humeur. «Ça frustre parfois les autres équipes, explique Donald Sorin, également joueur-entraîneur. Eux, ils doivent imaginer des systèmes de signaux complexes. Pas nous. On se le dit, tout simplement!»

Et d'ajouter Marcel Sorin: «Les arbitres tournent ça en farce. Ça enlève de la tension.»

Car de la tension, des fois, il y en a pas mal. «Un arbitre m'a déjà dit: "Si tu continues à parler français, t'es éjecté de la partie", se souvient Donald Sorin, qui ajoute, philosophe: Quand une partie devient intense, et c'était le cas cette fois-là, les gens se servent de ça comme excuse.»

Mais ces incidents n'ont pas empêché les dix joueurs/joueuses réguliers et les cinq joueurs substituts (voir encadré) de disputer les quelque 60 matchs prévus dans la saison régulière, et de se tailler une bonne place lors des championnats provinciaux, disputés pendant la fin de semaine de la fête du Travail.

Les Rookies font partie d'une ligue: la "Winnipeg Co-Ed Slow Pitch", où ils jouent dans la division D (les divisions vont des A à E, et les équipes s'y inscrivent selon leur calibre).

En arrière (de gauche à droite): Marcel Sorin, Yves Grenier, Donald Sorin, Noel Fillion, Raymond Sorin; au milieu: Chantal Fillion, Michelle Sorin, Rhéa Fillion, Yvette Aquin et Christeen Perreault; en avant: Claude Grenier.

Classés au cinquième rang de leur division avant la dernière série éliminatoire, les Rookies se sont rendus jusqu'aux finales où ils ont terminé en deuxième position, non sans fierté.

«On joue ensemble depuis quatre ans, explique Donald Sorin, mais c'est la première fois qu'on fait partie d'une ligue.»

Enrôlés dans cette aventure pour le simple plaisir de jouer, les voilà propulsés dignes représentants du Manitoba lors des championnats nationaux qui se tiendront en août 1996.

Car non contents d'avoir accédé au second rang lors des provinciaux, ils se sont aussi classés au premier rang dans leur catégorie, au sein de leur ligue, ce qui leur donne le choix entre deux possibilités: représenter le Manitoba aux championats nationaux dans la division E ou dans la division D. Les deux événements ont lieu en même temps, le premier à Winnipeg, le second à Niagara Falls.

Voilà les nouveaux champions devant un choix difficile. Pour ces joueurs qui ont, pour la plupart, 20, 21 ou 22 ans, et qui sont encore aux études, le voyage à Niagara Falls représente des dépenses superflues.

«Je me suis renseigné, lance Yves Grenier. L'inscription, les assurances et le dépôt représentent environ 600 $.»

«Et le voyage n'est pas encore payé», ajoute Donald Sorin.

«Ouais... Je pense qu'on ne pourra pas y aller», estime Marcel Sorin.

À moins de trouver des commanditaires. «Ça nous laisse un an pour s'organiser», rêvent-ils tous les trois.

«On faisait ça pour avoir du fun, explique Donald, mais notre équipe s'améliore. Ça devient intéressant d'être compétitif. Plus forte est la compétition, meilleur est notre niveau de jeu.»

«On manque d'expérience, estime Marcel. On n'a pas joué beaucoup de matchs importants. Chaque fois qu'il y en a un, tout le monde s'énerve.»

Reste qu'ils ont bien l'air de s'amuser, ces joueurs qui se donnent rendez-vous sur des terrains de balle depuis quatre ans. «On a même deux couples qui se sont mariés depuis le début, relate Marcel. Même les numéros de nos chandails ne sont pas ordinaires: il y a des 1,3. Des choses comme ça», lance le chandail «numéro» K, un code de baseball qui signifie retrait sur trois balles.

Et les joueurs ne sont pas les seuls à s'amuser autour du terrain de balle: ils ont aussi leur partisans, des parents, des tantes, des oncles, des frères ou des sœurs, sans compter la marqueuse officielle de l'équipe, Patricia Aquin, qui tient à jour la feuille de pointage presque à chacune des parties!

Sylviane LANTHIER

L'équipe des Rookies

Les joueurs réguliers de l'équipe sont, outre Donald Sorin, Marcel Sorin et Yves grenier: Chantal Fillion, Noël Fillion, Claude Grenier, Michelle Sorin, Annette Aquin, Pauline Tremorin et Paulette Tremorin (deux jumelles).

Les joueurs substituts: Chantal Lagacé, Lana Grenier, Daniel Damphousse, Ron Neufeld et Raymond Sorin.

Ont aussi participé aux championats provinciaux: Yvette Aquin, Christeen Perreault et Rhéa Fillion.

SAINTE-ANNE-DES-CHÊNES

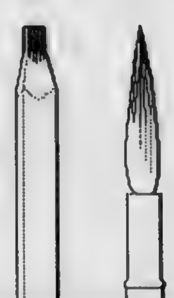
Groupe de soutien pour l'Alzheimer

À compter du mois d'octobre, la Villa Youville de Sainte-Anne-des-Chênes et la société Alzheimer du Manitoba offriront à la population francophone de la région Eastman la formation d'un groupe d'entraide. Ce groupe vise à soutenir et à fournir de l'information aux familles et aux proches des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de démence progressive.

Lors de rencontres mensuelles, qui auront lieu à la Villa Youville, des professionnels de la santé, des services sociaux ou autres, viendront parler du problème avec les participants. Pour informations, communiquer avec Marc Picard au 422-5624.

C.T.

Bicolo à l'école



Bonjour!

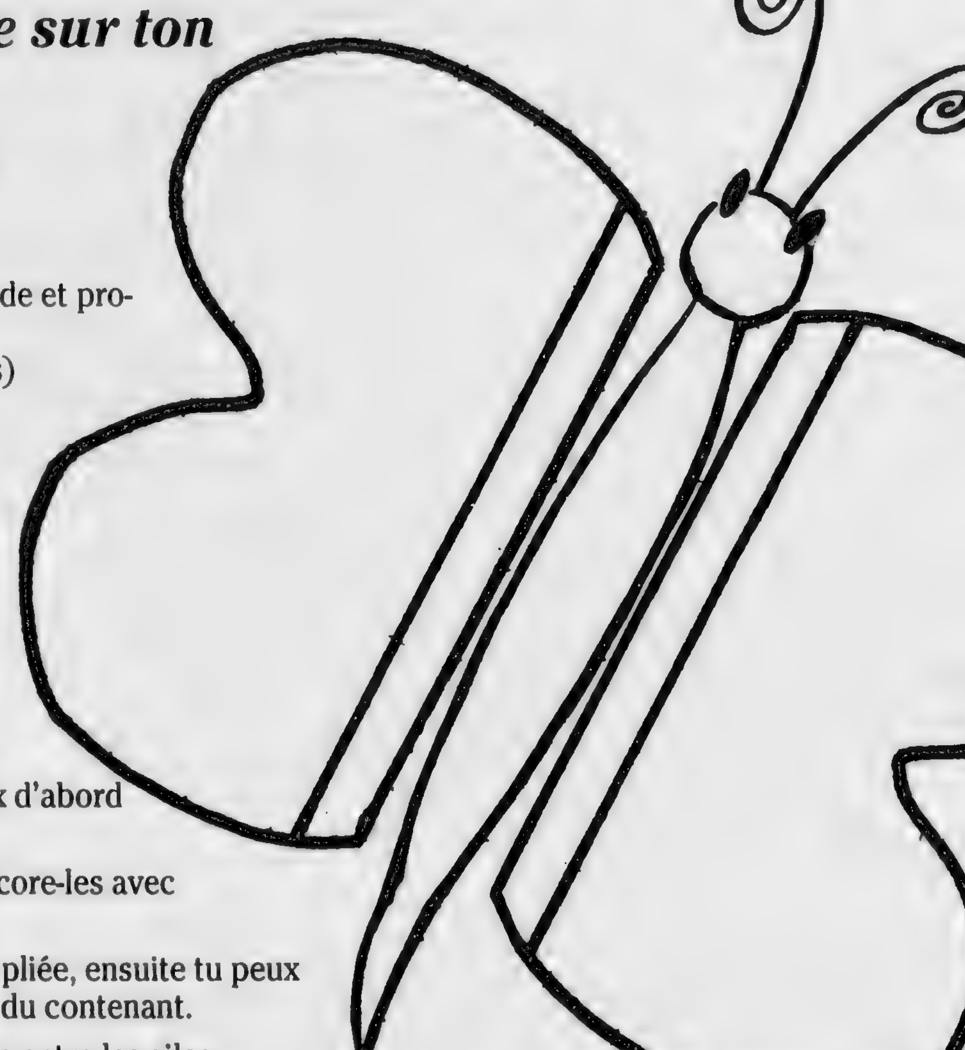
Bienvenue à la page de Bicolo.

Tu y trouveras des jeux, des bricolages, des faits et des casse-tête amusants. N'oublie pas qu'il faut être membre du club de Bicolo pour participer au tirage de la semaine et aux concours de cette année.

Amuse-toi bien!

Bicolo

PORTE-CRAYON PAPILLON



Tu veux mettre de l'ordre sur ton pupitre?

Fais-toi un porte-crayon.

Pour le faire il te faut:

- un contenant de jus congelé de 12 cm. (vide et propre)
- du papier de construction (deux couleurs)
- un crayon
- des ciseaux
- de la colle (ou du ruban collant).

Ce que tu dois faire:

Tu as besoin d'un rectangle de papier pour envelopper la boîte de jus. Découpe ce rectangle dans ton papier de construction simplement en tirant une ligne sur toute la longueur du papier, à une hauteur de 12 cm.

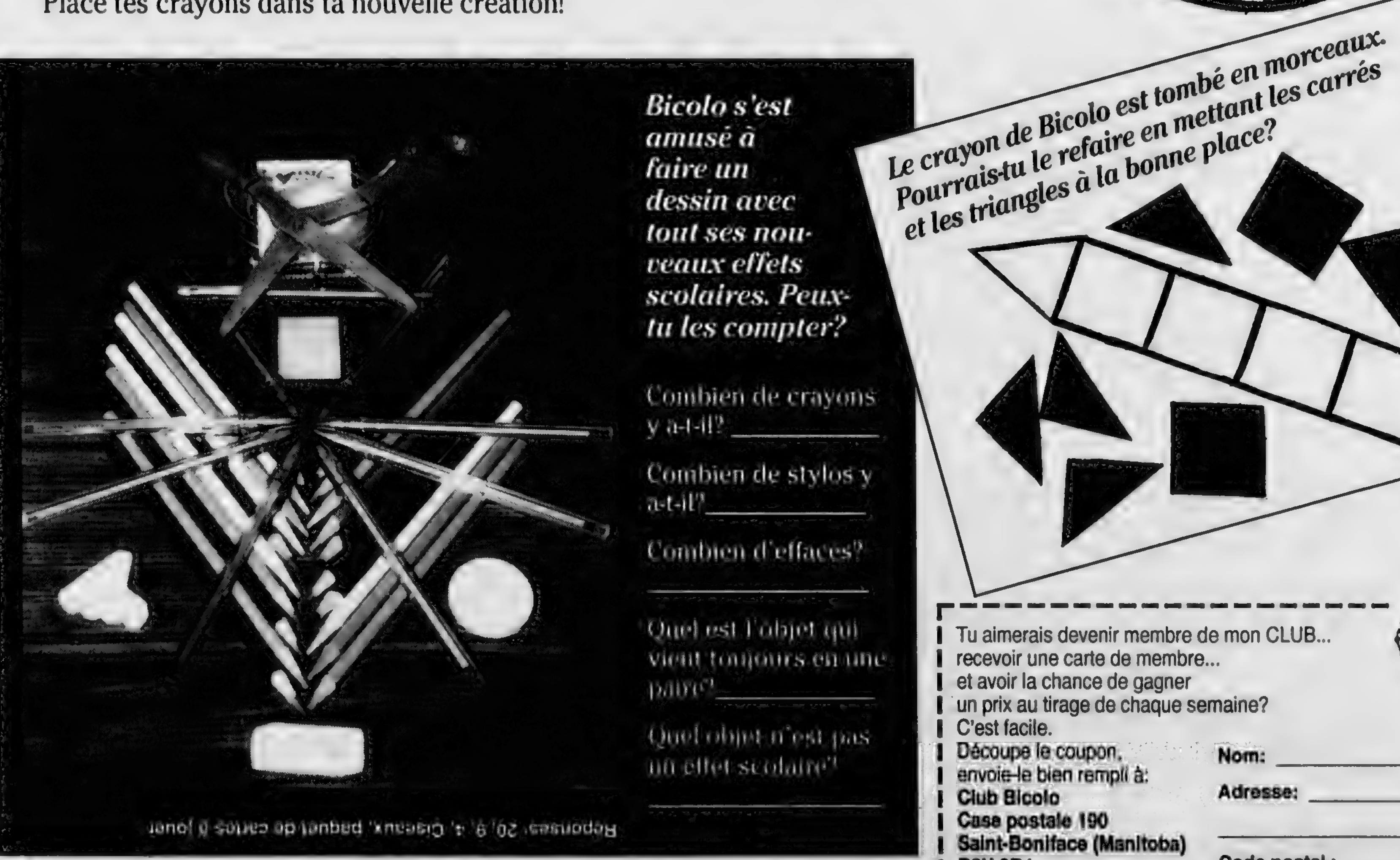
Colle ce papier autour du contenant (tu peux d'abord découper ce qu'il y a de trop).

Découpe les ailes du papillon ci-contre et décore-les avec des ronds, des rayures, ou d'autres formes.

La ligne à l'intérieur de chaque aile doit être pliée, ensuite tu peux coller les ailes une à la fois, sur chaque côté du contenant.

Colorie, découpe et colle le corps du papillon entre les ailes.

Place tes crayons dans ta nouvelle création!



Tu aimerais devenir membre de mon CLUB...
recevoir une carte de membre...
et avoir la chance de gagner
un prix au tirage de chaque semaine?
C'est facile.
Découpe le coupon,
envoie-le bien rempli à:
Club Bicolo
Case postale 190
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

Nom: ____________
Adresse: ____________
____
Code postal : ____________ **Âge:** ____

Bicolo

Gens d'ici

David Soufi aux Loisirs

David Soufi est parmi les travailleurs de la Ville de Winnipeg qui se sont retrouvés dans de nouveaux locaux et de nouvelles fonctions le 15 mai dernier. Dans son cas, il était adjoint aux services en français et s'est retrouvé au service des Loisirs et des Parcs à titre d'agent à l'information publique.

«Je suis le point de contact pour les médias. Je m'occupe des communiqués de presse et des annonces. Ça me plaît beaucoup, mais c'est une grande tâche. Je dois recueillir l'information pour la rediffuser aux médias. C'est grand, le service des Loisirs et des Parcs. Pendant l'été, il y a jusqu'à 2 000 employés.»

Ce service compte sept secteurs: services environnementaux, services récréatifs, l'aménagement des parcs, les finances et le personnel, la planification et le marketing, l'aménagement des structures dans les parcs et les centres communautaires.



David Soufi.

Si David Soufi, 30 ans, aime bien son nouvel emploi, il s'ennuie tout de même un peu de son ancien travail. «Je faisais de la recherche pour développer le guide des services en français de la Ville, ou l'arrêté municipal sur tout le plan de mise en œuvre des services en français.

«J'aimais bien; ça me donnait la chance de faire quelque chose pour la communauté. Je suis aussi plus à l'aise en français», continue celui qui a fait deux ans d'études en médecine à Lyon en France. Il a aussi complété un B.A. en littérature française et un B.Sc. à l'Université de Winnipeg, et il fait maintenant sa maîtrise en administration des affaires.

Et il ne compte pas s'arrêter là. «J'aimerais aussi faire une maîtrise en gestion des ressources naturelles, pour combiner les sciences et l'administration.» D'ici là, il occupe un emploi qui rejoint déjà un peu ces ambitions avec le service des Loisirs et des Parcs.

K.B.

TÉMOIGNAGE

Souvenirs d'une vie faite de violence

Il y a un an, Elisabeth (il s'agit d'un nom fictif) et sa fillette de sept ans ont quitté le refuge pour femmes victimes de violence, l'Entre-temps des Franco-Manitobaines, après y avoir vécu neuf mois. Aujourd'hui, Elisabeth dit avoir tourné la page sur 40 années d'agressions de toutes sortes. Mais pour sortir de cet enfer, il lui a fallu accepter de faire face à bien des souffrances. «J'ai accepté de vivre ce que je devais vivre, c'est-à-dire affronter ces expériences traumatisantes. C'est le seul moyen de s'en sortir.»

Ses premiers souvenirs d'abus sexuels remontent à l'âge de trois ans. Faire le ménage d'une vie comme la sienne, c'est comme «prendre un casse-tête de 5 000 morceaux et tenter de les remettre tous à la bonne place», dit Elisabeth.

Elle est née au Québec en 1952 dans une famille qu'on qualifierait aujourd'hui de dysfonctionnelle, où la violence verbale et psychologique, la pauvreté, la délinquance, la prostitution, l'usage de drogues et d'alcool faisaient partie du quotidien. Il y avait là huit petites filles, une mère psychotique, un père qui «avait abandonné et qui, envahi par les dettes, pleurait dans son coin».

Dans cette famille, les sévices que subissait la septième des filles, personne ne s'en préoccupait. Envoyée au couvent elle ne sait pour quelle raison, Elisabeth a complété ses études secondaires et s'est ensuite enfuie d'un milieu qu'elle savait malsain. Elle avait 16 ans.

Suivent des années de travail de toutes sortes à Montréal, jusqu'au jour où, sa mère mourante voulant la voir, sa famille la retrouve. «Je suis allée la voir. Elle est morte le lendemain. Je suis ensuite partie pour l'Europe. Comme si mettre l'Atlantique entre ce passé et moi allait changer quelque chose.»

En Suisse, elle suit une formation d'infirmière assistante de médecin, dont on ne trouve pas l'équivalent au Canada, et travaille ensuite dans son pays d'adoption mais aussi en Asie et en Afrique, notamment auprès de réfugiés. En 1985, 13 ans plus tard, elle part pour Israël où elle rencontre son futur mari.

«Il représentait ce que j'avais connu des hommes. Il était très triste, il souriait peu. J'étais convaincue qu'il fallait que j'en prenne soin.» À 33 ans, elle épouse donc cet Indien d'Amérique du Sud, qui deviendra totalement dépendant d'elle. «Il ne communiquait pas du tout. J'ai réalisé très tôt que ce n'était pas un homme qui m'aimait. Mais moi, en tant que femme, je ne valais pas grand-chose. En mariant cet homme, j'ai recréé l'abandon que j'avais vécu dans ma famille.»

Un travail rémunérateur et un appartement l'attendaient en Suisse; elle suit pourtant son mari au Manitoba, où il pouvait plus facilement entrer. Ce faisant, elle perd la possibilité de travailler dans son domaine: ses diplômes suisses, rédigés en français, ne sont pas reconnus ici.

Les choses sont allées de mal en pis. Il était jaloux de l'attention qu'elle donnait à leur fille, dont il ne s'est jamais beaucoup occupé. Il s'endettait. Il était dépressif. Elle était dépressive. Il pouvait se passer des mois sans qu'il ne lui parle. «Et moi, je pensais que c'était moi. Et je ne savais jamais dans quel état j'allais le trouver en rentrant à la maison.»

Elle décide de suivre une thérapie qui entraîne des prises de conscience. «Il devenait plus violent. Il s'en est pris à ma fille, et ce jour-là j'ai senti la violence monter en moi aussi. Et j'ai senti que si j'embarquais dans ce cycle-là, j'étais finie.»

Elle obtient de la cour une ordonnance restrictive. Mais son revient à la maison trois mois plus tard. «Il avait beaucoup de colère contre moi. Un jour, il m'a dit: "I believe that women are fondamentaly bad". Et c'est alors que j'ai finalement compris que je n'y pouvais rien. Il savait que je voulais partir; il me suivait partout dans la maison, en ne disant rien. C'était épouvantable.»

Sa thérapeuthe lui suggère de se réfugier à L'Entre-temps. Elisabeth y est arrivée avec sa fille, en laissant tout derrière elle. «Je me disais encore: t'es folle d'avoir fait le pas. Comme si c'était fou de penser à faire quelque chose pour moi, de penser que je valais au moins l'effort de sauver ma peau. Je n'avais pas encore pris conscience que je valais au moins ça!»

Elisabeth siège maintenant au conseil d'administration de L'Entre-temps. «Aujourd'hui, je sais que je vaux quelque chose et que je peux avoir une vie meilleure. Je sais aussi que mon enfant bénéficie que je me batte pour que ma vie soit meilleure. Je n'oublierai jamais ce que j'ai vécu, parce que je ne veux pas que ça recommence.»

Sylviane LANTHIER

Prêts à aider?



photo: Sylviane Lanthier

Brigitte Léger dans la salle de jeux de L'Entre-temps.

L'Entre-temps des Franco-Manitobaines fournit des services professionnels à ses résidentes et à leurs enfants, dont des services de counselling.

Mais le refuge a aussi besoin de bénévoles. La nouvelle coordonnatrice des bénévoles, Brigitte Léger, prépare des sessions de formation pour les bénévoles, qui débuteront le 17 octobre et qui auront lieu pendant quatre semaines à raison d'un soir par semaine.

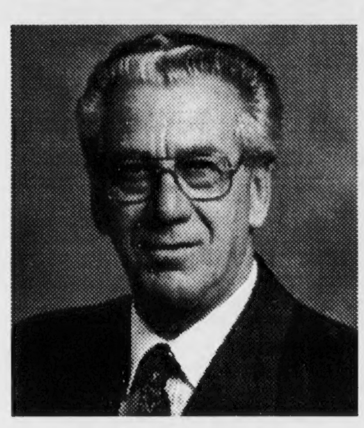
Le but de ces sessions: sensibiliser les gens à ce que vivent les femmes victimes de violence et leurs enfants, «pour se laver les mains de tous les préjugés qu'on entretient à leur égard».

Et que peuvent faire les bénévoles? «Offrir leur amitié, prendre un café avec les femmes, garder les enfants pour permettre aux femmes de régler des choses comme le chômage, ou simplement leur donner du temps libre, organiser des sorties avec les enfants, aider à nettoyer les appartements quand une famille part, aider avec le travail de bureau, la production du bulletin mensuel... »

Les personnes intéressées peuvent communiquer avec Brigitte Léger au 925-2550 ou au 1-800-668-3836.

L'Entre-temps accueille en ce moment cinq résidentes et leurs 12 enfants.

Nécrologies



Henri Joseph Jubinville
(1928–1995)

À la suite d'une lutte courageuse contre le cancer, Henri Jubinville est décédé paisiblement à l'âge de 67 ans, le samedi 9 septembre 1995 à l'Hôpital de Saint-Boniface, entouré de sa famille.

Henri laisse dans le deuil son épouse de 40 ans, Louise (née St-Mars); ses trois fils, Roger, Richard (Tammy), Albert (April); et la joie de sa vie, ses petits-enfants, Amanda, Christopher et Eric. Il laisse aussi deux frères, Léandre (Ella) et Adrien (Aline) ainsi que sept soeurs, Germaine (Armand) Grand, Rolande Bisson, Emma Bazin, Delphine (Charles) Magne, Gisele (André) Messner, Anita (Gordon) Johnson et Marie-Paule (Gilles) Fortier; nombreux neveux, nièces et amis.

Il fut précédé par ses parents, Honora et Antonin Jubinville; un frère et un beau-frère.

Henri était un homme de détermination et de convictions fortes. Parmi ses nombreux talents, il aimait surtout les travaux manuels et, lors de sa retraite, se tenait toujours occupé dans son atelier. Il travaillait surtout le bois et consacra ses dernières années à un nouveau passe-temps, construire des cadres. Durant plusieurs années, il était chef de Scouts. Les trois dernières années, il servait et entraînait pour l'Ambulance St-Jean; un bénévolat qu'il aimait beaucoup jusqu'à ce que la maladie lui vole la force de continuer. Sa famille et sa foi étaient le cœur de sa vie. Il était toujours prêt à supporter, encourager et aviser, ne demandant rien en retour. Son sens de l'humour ne l'a jamais quitté, une inspiration pour tous qui l'entouraient.

La famille aimerait remercier les médecins, infirmière et personnel du Département d'oncologie ainsi que les soins palliatifs 3E de l'Hôpital Saint-Boniface pour les soins constants accordéjà Henri durant son séjour à l'hôpital. Remerciements spéciaux au Dr Kevin Coates pour ses visites supportives et encourageantes. Milles mercis à la famille, amis, voisins pour les cartes, fleurs, visites et prières. Un merci spécial aussi aux sœurs d'Henri pour le support au cours du dernier mois, ainsi qu'à soeur Denise Jubinville qui a fourni un cheminement religieux très apprécié.

La célébration des funérailles a eu lieu le jeudi 14 septembre 1995 à 10 h 30, à l'église du Précieux-Sang, 200, rue Kenny, avec visionnement à 10 h. Les funérailles étaient présidées par un ami spécial, Mgr Henri Perron. La crémation a suivi, et l'inhumation des cendres aura lieu à une date ultérieure au cimetière de Glen Lawn.

Au lieu de fleurs, on peut faire un don à la mémoire d'Henri à la Fondation de recherches et de traitements du cancer du Manitoba, 100, rue Olivia, Winnipeg (Manitoba) R3E 9Z9.

Mon Dieu, donnez-moi la sérénité d'accepter les choses que je ne puis changer, le courage de changer celles que je peux, et la sagesse d'en connaître la différence.

Soeur Edmond-Marie, s.n.j.m.
(née Antoinette Plouffe)

Toute sereine et paisible, soeur Edmond-Marie est décédée le samedi soir, 9 septembre 1995, à l'infirmerie des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, Saint-Boniface, où elle occupait une chambre depuis octobre 1992.

Fille unique d'Arzélie (Desautels) et de Joseph Plouffe, Antoinette est née en 1904 à Saint-Jean-Baptiste, Manitoba, où elle a été élevée. Elle a poursuivi ses études académiques et musicales avec les Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie. Après sa formation religieuse à leur noviciat de Montréal, soeur Edmond-Marie est affectée à diverses écoles dirigées par sa Congrégation, au Manitoba, à Keewatin et Kenora en Ontario, et à Duluth (Minnesota).

Bien que l'enseignement de la musique constituait son apostolat premier, soeur Edmond-Marie acceptait humblement et aimablement de remplir diverses tâches que lui confiaient ses supérieures: aide enseignante auprès des titulaires de classe, surveillante des pensionnaires, sacristine. Ses élèves appréciaient sa discipline, ferme mais empreinte de douceur.

À la fin de chaque année scolaire, toujours bien remplie et au cours de laquelle son dévouement ne connaissait pas de bornes, soeur Edmond-Marie se réjouissait en pensant au point culminant de l'éyté: de deux à trois semaines passées au chalet de sa Congrégation, à Camp Morton, sur les rives du lac Winnipeg. Elle se délectait des journées de détente passées dans une atmosphère paisible et reposante et des moments de baignade. Elle s'émerveillait des beautés de la nature qui évoquaient en elle des pensées de gratitude envers son Créateur à qui elle consacrait de longs entretiens.

Avant d'être confinée à sa chambre d'infirmerie, soeur Edmond-Marie ne manquait aucune occasion de participer avec empressement et bonne humeur aux tâches manuelles et aux «corvées» qui font partie intégrante de toute grande maisonnée.

L'ont prédécédée, ses parents, son unique frère, Edmond (1968) et sa belle-soeur, Cécile Plouffe (août 1995). Elle laisse dans le deuil deux nièces qu'elle chérissait beaucoup: Louise Perrin de Sainte-Anne-des-Chênes (Manitoba) et Antoinette Hallett, de Calgary; un neveu, Gilbert Plouffe, de Vancouver.

Les prières pour soeur Edmond-Marie ont été récitées le mardi 12 septembre à 17 h 15, dans la chapelle des SNJM, au 321, avenue de la Cathédrale, Saint-Boniface. Les funérailles, présidées par Mgr Albert Fréchette, ont eu lieu le mercredi 13 septembre à 14 h, à la Cathédrale de Saint-Boniface. Les porteuses étaient Chantal Perrin, Colette Bradley, Rose-Marie Desautels, Annette Dumaine, Noëlla Saunders et Lucie Gauthier.

La direction des funérailles a été confiée au salon mortuaire Desjardins. 233–4949.

Armand D. Joyal
(Joubi)

Armand est décédé à l'âge de 86 ans le 10 septembre 1995 au Foyer Youville.

Il laisse dans le deuil deux soeurs Purissima et Marthe, et une belle-soeur Agnes Joyal, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Armand est né le 10 décembre 1908.

Les funérailles ont été célébrées en l'église de Sainte-Agathe le jeudi 14 septembre 1995 à 14 h et ont été présidées par M. l'abbé Gérard Lévesque. Il y a eu visionement avant le service. Le service se termina à l'église et a été suivi de la crémation. L'inhumation des cendres a eu lieu le samedi 16 septembre au cimetière paroissial.

La famille désire remercier le personnel du Foyer Youville à Sainte-Anne.

La direction des funérailles a été confiée au salon mortuaire P. Coutu, 949–4864.

En l'honneur du
80e anniversaire de naissance de Marguerite (Margo) Lavoie,
ses enfants vous invitent
à une réception qui aura lieu
entre 14 h et 16 h
le dimanche 24 septembre 1995
au CLUB TRAVERSE
267, rue Traverse
Saint-Boniface (Manitoba)



A l'occasion du
80e anniversaire
de profession religieuse
et du
100e anniversaire
de naissance de
Sr Anne St-Gabriel,
les Filles de la Croix
vous invitent à un
Thé Rencontre
le dimanche 8 octobre 1995
à la Maison Ste-Croix
66, avenue Moore
Saint-Vital (Manitoba)
entre 14 h 30 et 16 h.



50e anniversaire

C'est le 26 juillet 1945 que
Louis-de-Gonzague Chaput et
Marie-Ange Legal
se sont unis par le
sacrement du mariage.

Cinquante années
de cheminement ensemble,
marquées de joies,
de peines, de travail,
d'espérance, de prières,
de foi et d'amour.

Après une messe paroissiale,
le dimanche 16 juillet 1995,
à Saint-Adolphe,
frères et soeurs,
enfants et petits-enfants,
se réunissaient pour
les féliciter, les remercier
et leur transmettre
des bons souhaits.

Que Dieu vous bénisse
et vous protège toujours!

Vos enfants

QUIZ

Discussions de femmes



QUESTIONS

1. Alors que la conférence des Nations unies sur les femmes se termine à Beijing, parlons un peu des Canadiennes. Avant tout, savez-vous combien il y a de femmes au Canada?

2. Les Canadiennes sont-elles très scolarisées?

3. Quelles sont les maladies qui affectent principalement les femmes au Canada?

4. Quelles sont les situations de travail des Canadiennes?

5. Les Canadiennes se sentent-elles en sécurité?

RÉPONSES

1. Les femmes représentent un peu plus de la moité de toute la population canadienne. Selon le recensement de 1991, on compte 14,2 millions de femmes, comparativement à 13,9 millions d'hommes. 2,2 millions d'entre elles sont des immigrantes.

2. Les femmes sont encore proportionnellement moins nombreuses que les hommes à avoir un grade universitaire, soit 10 % comparativement à 13 % chez la gente masculine en 1991. Ce taux est toutefois beaucoup plus haut qu'en 1971, alors que seulement 3 % des femmes possédaient un diplôme universitaire contre 7 % des hommes. Les femmes sont encore peu nombreuses dans les facultés de sciences. En 1992-93, elles ne représentaient que 19 % des étudiants inscrits en mathématiques et en physique, et 11 % de ceux inscrits en génie et en sciences appliquées.

3. Les maladies du coeur et le cancer sont les principales causes de décès chez les femmes. Ces deux maladies ont causé plus de la moitié de tous les décès chez les femmes en 1992. Même si environ le même nombre de femmes meurent chaque année du cancer du poumon et du cancer du sein, un nombre beaucoup plus élevé de femmes sont atteintes du cancer du sein. On s'attend, par exemple, que 17 700 nouveaux cas de cancer du sein soient diagnostiqués chez les femmes en 1995, comparativement à 7 300 nouveaux cas de cancer du poumon.

4. En 1994, 52 % des femmes âgées de 15 ans et plus avaient un emploi, une augmentation significative depuis 10 ans. La grande majorité d'entre elles occupent un emploi à temps partiel. La majorité occupe également des postes traditionnellement réservés aux femmes (enseignantes, infirmières, personnel de bureau). Les Canadiennes ont généralement un revenu moins élevé que les Canadiens. En 1993, le revenu annuel moyen des femmes, avant impôt, était de 16 500 $, ce qui constitue 58 % du revenu annuel moyen des hommes (28 600 $). Ce sont les familles monoparentales ayant une femme à leur tête qui ont le revenu annuel le plus bas parmi toutes les catégories de familles.

5. Les femmes sont beaucoup plus nombreuses que les hommes à être inquiètes au sujet de leur sécurité personnelle. Par exemple, 42 % des femmes âgées de 15 ans et plus ont indiqué avoir peur de se promener seules dans leur voisinage la nuit en 1993, ce qui représente une proportion quatre fois plus élevée que pour les hommes (10 %).

Carole THIBEAULT

Sources: Portrait statistique des femmes au Canada, troisième édition, Statistique Canada.

RECETTE

Pommettes acides, savoureuses conserves

Les pommettes en conserve maison sont une addition savoureuse au menu en toutes occasions, que ce soit comme dessert ou pour accompagner la viande.

Pommettes épicées

41/2 tasses (1,125 mL) de sucre granulé
3 tasses (750 mL) d'eau
2 1/2 tasses (625 mL) de vinaigre blanc
4 po (10 cm) de bâton de cannelle
1 c. à table (15 mL) de piments de la Jamaïque entiers
1 c. à table (15 mL) de clous de girofle entiers
3 3/4 lb (1,7 kg) de pommettes, env. 8 tasses (2 L)

- Remplir d'eau bouillante une grande marmite munie d'un support. Déposer 6 bocaux Mason propres de 1 chopine (500 mL) dans la marmite et chauffer à feu élevé.
- Placer les couvercles Snap Bernardin dans l'eau bouillante; laisser bouillir 5 minutes pour activer le produit de scellage.
- Mélanger le sucre, l'eau et le vinaigre dans une grande casserole profonde en acier inoxydable ou en émail. Attacher la cannelle, les piments de la Jamaïque et les clous de girofle dans un grand carré de mousseline pour faire un sachet d'épices; déposer dans la casserole. Porter à ébullition; laisser bouillir 10 minutes.
- Laver et équeuter les pommettes; égoutter mais ne pas peler. Pour empêcher les fruits d'éclater, piquer chacun à la fourchette. Ajouter les pommettes dans la casserole et porter de nouveau à ébullition; baisser la chaleur et laisser bouillir doucement de 10 à 20 minutes ou jusqu'à ce que les pommettes soient tendres. Ne pas trop cuire! Les pommettes peuvent se transformer en bouillie très vite. Jeter le sachet d'épices.
- Tasser les pommettes dans un bocal chaud jusqu'à 3/4 po (2 cm) du bord. Ajouter du liquide bouillant pour couvrir les pommettes jusqu'à 1/2 po (1 cm) du bord (espace libre). Retirer les bulles d'air en glissant une spatule de caoutchouc entre le verre et le contenu; ajuster l'espace libre à 1/2 po (1 cm). Essuyer le bord du bocal en retirant tout résidu collant. Centrer le couvercle Snap sur le bocal; visser la bague du bout des doigts sans trop serrer. Placer le bocal dans la marmite. Répéter avec le reste des pommettes et du liquide.
- Couvrir la marmite; porter de nouveau l'eau à ébullition; traiter 20 minutes à une altitude de moins de 1000 pi (305 m). Retirer les bocaux. Laisser refroidir 24 heures. Vérifier si les bocaux sont scellés. Retirer et ranger les bagues. Essuyer les bocaux, étiqueter et entreposer dans un endroit frais et sombre.

Donne 6 bocaux de 1 chopine (500 mL).

Les Petites ANNONCES

VISA MasterCard

Nombre de mots	Nombre de semaines 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20 et moins	5,35 $	10,70 $	13,38 $	16,05 $	18,73 $	21,40 $	24,08 $	26,76 $	29,44 $	32,12 $
21 à 28	6,42 $	12,84 $	16,05 $	19,26 $	22,47 $	25,68 $	28,89 $	32,10 $	35,31 $	38,52 $
29 à 35	7,49 $	14,98 $	18,55 $	22,47 $	25,57 $	29,96 $	33,71 $	37,45 $	41,20 $	44,94 $
36 à 42	8,56 $	17,12 $	21,40 $	25,68 $	29,96 $	34,24 $	38,52 $	42,80 $	47,08 $	51,36 $

Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être parvenues à nos bureaux au plus tard le lundi précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

DIVERS

TERRE NOIRE de haute qualité. Livraisons par camion. Prix compétitifs. Tél.: Roger ou Christian, Jardins St-Léon. 237-7216.
975-
DE L'OR! Connaissez-vous des gens en Australie? Si oui, vous êtes assis sur une mine d'or. Intéressés? 237-8544.
165-
DE 200 À 500 $ PAR SEMAINE. C'est facile: assemblez des produits à la maison. Pas de ventes. Vous serez payé directement. Garantie complète. Aucune expérience requise. Composez le 1-504-641-7778 (ext: 696 H-36), sept jours sur sept.
183-
GARDERIE FAMILIALE FRANCOPHONE : 2 places disponibles, plusieurs années d'expérience, Saint-Vital/Saint-Boniface, références disponibles. Appelez Louise au 237-4415.
188-
GARDERIE FAMILIALE à Saint-Boniface, a deux ouvertures à temps plein ou partiel. Contactez Joanne au 233-2448.
194-
REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur de Jésus pour faveur obtenue. M.P. & R.P.
197-
REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur de Jésus pour faveur obtenue. L.L.
201-
AGENT COMMERCIAL, 47 ans, célibataire, 13e voyage au Canada début octobre, souhaite correspondre avec jeunes dames, demoiselles en vue d'échanges réciproques. Passionné d'histoire, grands espaces, chasse, découverte, ai été reçu par Jean Chrétien le 18 octobre 94, Ottawa. Adresse message: Louis-Eugène Claude, 16, rue Eugene Loudais, 86000, Poitiers, France.
204-
REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur de Jésus pour faveur obtenue. L.A.C.
205-

RECHERCHE

RECHERCHE: Gardienne à plein temps pour enfants de 3 1/2 à 8 ans à notre domicile. Un peu de ménage. Bilingue et non fumeuse. Voiture nécessaire. Téléphone rés.: 255-1048 ou bureau: 694-3104 (Gilles).
178-
GARDERIE Jolys Coop Incorporée est à la recherche d'un ou d'une animateur(trice) TSEII ou III. Doit être bilingue. Contactez Marie au 433-7976.
181-
RECHERCHE: Gardienne des fois durant la semaine et fin de semaine. Appelez Monique au 233-5375.
184-
RECHERCHE: Gardienne, temps plein, pour garder chez nous, centre-ville, deux enfants. Lundi au vendredi. Non-fumeuse. Références s.v.p. 783-5217.
186-
À LA RECHERCHE D'UNE GARDIENNE: Deux enfants (âge 3 1/2 et 2 ans) pour venir chez moi, temps partiel de 15 h à 24 h et 7 h à 16 h (dépendant de votre horaire), bilingue ou français préféré, références nécessaires, reçu préféré.
196-
RECHERCHE: Bonne d'enfants (2), à plein temps, pour assister la mère, St-Vital. Nous demandons: parle français, expérience antérieure en gardiennage ou éducation, autonome, automobile un atout. Références s.v.p. 233-5494.
200-
RECHERCHE: Gardienne d'enfant pour journée de recyclage, 2 à 3 fois par mois. Environs de Holly Cross. 231-0653 ou 984-7802.
203-

À VENDRE

À VENDRE: Place Gaboury, unique, maison familiale de 4 chambres à coucher. Grande cuisine de 17 pi², 2 salles de bain complètes et 1 1/2 salle de bain au sous-sol, sauna, pièce récréative fantastique avec bar et lavabo, foyer, salle de jeux, air climatisé, portes donnant sur le patio, garage double avec portes électriques et plus. Un très bon état. Contactez Bill McGarry à Sutton R.E., 24 heures 475-9130.
150-
À VENDRE: maison motorisée Edson en excellent état, 24 pi., GMC Van Dura 35, 1977, 63 500 milles, air climatisé et plus. 453-3807 après 17h.
175-
À VENDRE: La Broquerie. Maison de deux étages, 4 chambres à coucher, 2 salles de bain, aspirateur central. Aussi inclus un garage pour une voiture et petite remise. Impôts fonciers brut: 785 $. Seulement 57 900 $. Candace Boily. Sun Contry Realty (1995) Ltd. 1-204-424-5353.
189-
À VENDRE: Lot de 4,5 acres situé 1,25 mille à l'est de La Broquerie. Service d'autobus scolaire soit à l'école française ou anglaise. Très bel emplacement, boisé et privé. On demande 9 900 $. Candace Boily, Sun Country Realty (1995) Ltd. 1-204-424-5353.
190-
À VENDRE: Joli petit bungalow. 2 chambres à coucher, garage double, service d'égout municipal, le tout en excellente condition. 44 900 $. Candace Boily, Sun Country Realty (1995) Ltd. 1-204-424-5353.
191-
À VENDRE: Pourquoi continuer à louer? Petite maison confortable, grand lot de 1,2 acre, égouts municipaux. Vos versements mensuel, impôts inclus seront probablement moins que votre loyer. Très abordable à 32 000 $. Candace Boily, Sun Country Realty (1995) Ltd. 1-204-424-5353.
192-
À VENDRE: Considérez-vous construire votre propre maison? Nous avons à vendre des lots dans trois subdivisions, toutes desservies par le système d'égout et le gaz naturel. 9 500 $ à 12 000 $. La Broquerie est un endroit idéal pour élever une famille. Appelez Candace Boily, Sun Country Realty (1995) Ltd. 1-204-424-5353.
193-

À LOUER

À LOUER: Stationnement libre immédiatement au 513, Langevin près du Collège Saint-Boniface, Centre Taché et l'Hôpital Saint-Boniface. 30 $ par mois. 233-3243.
101-
À LOUER: Rues Despins et Aulneau, grand appartement d'une chambre à coucher. Rez-de-chaussée, entrée privée, stationnement pour 2 voitures, Propre et tranquille, bien situé près du Collège de Saint-Boniface, l'église, l'hôpital et les magasins. Disponible le 1er octobre. 465 $ par mois tous les services inclus. Composez le 255-1578.
167-
À LOUER: Stationnement pour voiture, coin Hamel et Langevin, prise de courant, bien situé près du Collège de Saint-Boniface , l'hôpital et l'hospice Taché. 25 $ par mois disponible immédiatement. Composez le 255-1578 ou le 233-2520.
168-
À LOUER: grand appartement de 4 chambres à coucher, plancher de bois franc, deux salles de bain, stationnement pour 3 voitures, 2 entrées privées, animaux de compagnie bienvenus. 646 $ inclus tous les services sauf l'électricité. Disponible le 1er octobre. Composez le 231-5487.
169-
À LOUER: 246, chemin Roslyn, grand appartement avec une chambre à coucher et balcon (laveuse et sécheuse à l'étage). 510 $ par mois. Comprend chauffage, eau, câble et stationnement (cuisinière, frigidaire et lave-vaisselle). Composez le 237-8280.
177-
À LOUER: maison moderne de 2 chambres à coucher et sous-sol fini près du Collège et de l'Hôpital. 600 $ par mois (inclus chauffage et eau). Tél.: 256-7575.
182-
MAISON À LOUER: À Saint-Pierre-Jolys, nouvellement rénové, 3 chambres à coucher, réfrigérateur, poêle, laveuse et sécheuse inclus. Appellez Marcel au 433-7498 ou 433-7501.
185-
À LOUER: 245, Provencher. Bail pour six mois (2 semaines gratuites) 12 mois (13e mois gratuit). 233-0198 (svp appelez avant de visiter). Appelez entre 10 h et 17 h.
187-
MAISON À LOUER: 2 chambres à coucher, Saint-Boniface, laveuse, sécheuse, frigo, poêle, proximité du CUSB et de l'Hôpital. 237-6472 (soir), 983-3593 (jour).
195-
À LOUER: Appartement d'une chambre à coucher sur la Ritchot. Entrée privée et stationnement inclus. Disponible le 1er octobre, 300 $ par mois. Non-fumeur s.v.p. 261-3183 ou 231-1090.
198-
À LOUER: 201, Des Meurons. Grand appartement de 2 chambres à coucher, système de sécurité, grand débarras, lave-vaisselle, air climatisé, Libre le 1er octobre ou le 1er novembre. 525 $/mois stationnement inclus. 228-3005 ou 237-6428.
199-
À LOUER: Appartement d'une chambre à coucher au 539, Ritchot, très près du Collège, comprend 1 stationnement, chauffage, réfrigérateur, poêle, entrée privée. Libre 1er octobre, 330 $ par mois. Contactez Carmelle au 233-2401 après 17 h.
202-

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

Antoine Fréchette
Avocat-notaire
Antoine G. Fréchette B.A.
CERT. ÉD., LL.B.
155, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Tél.: **231-1333**
Fax: **237-0998**

TEFFAINE, LABOSSIÈRE
Avocats et notaires,
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière
185, boulevard Provencher, pièce 201,
Saint-Boniface (MB)
R2H 3B4.
Téléphone: 925-1900.
Fax: 925-1907.

DENISET ET BOILY
Avocats et notaires
Me Pierre Deniset, B.A., LL. B.
Me Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
Me Roxroy O. O. West, B.A., M.A., LL. B.
202, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Téléphone: 235-1378
Télécopieur: 233-9762

TAYLOR • MCCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES
ALAIN L. J. LAURENCELLE
400, avenue St. Mary, 9e étage
Winnipeg (Manitoba) R3C 4K5
Tél.: 988-0304 • 1-204-957-5464 *(sans frais)*
À la Caisse populaire de Saint-Claude, chaque mardi de 9 h 00 à 12 h 00
Au Chalet de La Broquerie chaque mercredi de 13 h 30 à 17 h 30
À la Caisse populaire de Saint-Malo, chaque vendredi de 13 h 30 à 17 h 30

François Avanthay
LL. B.
Avocat et notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

MONK, GOODWIN
•••AVOCATS ET NOTAIRES•••
Me LAURENT J. ROY, c.r.
Me MICHEL CHARTIER
800, Édifice Centra Gas
444, avenue St. Mary
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3T1
Téléphone: (204) 956-1060
Télécopieur: (204) 957-0423

Alain J. Hogue
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan
Domaines d'expertise:
- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON
Marc M. Monnin
J. Guy Joubert
Francis J. St-Hilaire
Avocats et notaires
360, rue Main, 30e étage
Winnipeg (Man). R3C 4G1
Téléphone: (204) 957-0050
Télécopieur: (204) 957-0040
À la Caisse populaire de Sainte-Anne chaque jeudi de 14 h à 16 h 30.

Léo V. Teillet, B.A., LL.B.
Avocat et notaire
131, boulevard Provencher, pièce 302
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Téléphone: (204) 958-6850
Télécopieur: (204) 958-6855

Recyclez ce journal!

SERVICES

PELLAND CATERING
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
TÉLÉPHONE: 237-3319

SERVICES

RéseauLaser*Net*
Recycleur autorisé
Recyclage des cartouches d'encres
Ventes et réparations d'imprimantes laser
Recycle 2000
27, rue Sainte-Anne
Winnipeg (Manitoba)
R2M 2Y2
Cel. (204) 771-6151
Tél./Fax (204) 237-4900

Cet espace est à votre disposition!
237-4823



Paul Filteau-Gobeil, Président
Carole LaRoche, Infirmière licenciée
(204) 231-4434
- *Soins personnels*
- *Entretien maison et cour*
- *Soins des pieds*
- *Coiffure à domicile*
- *Entretien domestique*

BRUNET Monuments
Troisième génération
- **MONUMENTS**
- **PLAQUES EN GRANITE OU BRONZE**
- **INSCRIPTIONS**

L'ART COMMÉMORATIF PERSONNALISÉ
405, avenue Bertrand
233-7864
«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»

SERVICES

Une bonne soirée porte un nom.
MUSIK plus
Services professionnels:
- Musique enregistrée
- KARAOKE
- Location d'équipement sonore • Éclairage

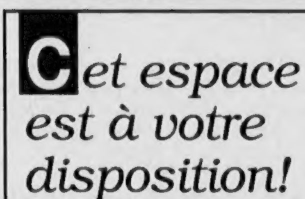
Nous répondons à tous vos goûts.
Réjean La Roche
237-9716

Ménard service d'aliments
Variété d'aliments froids
Nos spécialités:
mariages, funérailles et réceptions
Pierrette Ménard 878-2472

Encouragez nos annonceurs!



Vous déménagez?
Si c'est le cas, veuillez nous en informer sans tarder afin de ne manquer aucun de nos articles.



LA LIBERTÉ
237-4823

COMPTABLES AGRÉÉS

Couture Forest Cadieux
Associés
André G. Couture, c.a.
Raymond A. Cadieux, c.a.
Gérard H. Rodrigue, c.a.
Expert-conseil Gabriel J. Forest, f.c.a.

Coopers & Lybrand
comptables agréés
consultants en affaires
Offrant une gamme complète de services professionnels aux particuliers et aux entreprises



2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X6
Téléphone: (204) 956-0550
Télécopieur: (204) 944-1020
Le savoir-faire en affaires

OPTOMÉTRISTES

DR ROSS F. MOORE & ASSOCIATES
OPTOMÉTRISTES
sont fiers de présenter
DR GILLES G. LORTEAU
comme nouvel associé
SERVICES PROFESSIONNELS:
examens de la vue et de la santé oculaire, traitement orthoptique, lunettes, verres de contact.
942-0059
pour rendez-vous
409-428, avenue Portage
Édifice Power relié à la passerelle du magasin La Baie

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

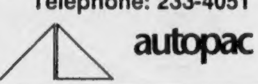
Dr Keith Mondésir
Optométriste
- **Examen de la vue**
- **Lunettes ajustées**
- **Verres de contact**

201-1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous, composez le 255-2459.

Recyclez ce journal!

ASSUREURS

Agence d'Assurance AURÈLE DESAULNIERS
(1987)
Pour tout service d'assurance!
Joel Desaulniers
Janet Sabourin-Gatin
Donald Normandeau
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051



LA LIBERTÉ
Avis aux annonceurs
Toutes les annonces (réservations et matériel) doivent être parvenues à nos bureaux au plus tard le **lundi à midi** pour parution le vendredi de la même semaine.
La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.
Pour les petites annonces, l'heure de tombée est le lundi à 17h (par écrit et payées d'avance).
Merci de votre collaboration.
Téléphone: 237-4823
Télécopieur: 231-1998

Abonnez-vous



Visa & MasterCard acceptées
Options offertes

Écrivez votre chèque ou mandat de poste au nom de La Liberté.
Adressez votre enveloppe à:
La Liberté
C.P. 190
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada	Aux É.-U. et outre-mer
1 an	28, 50 $ ☐	32,10 $ ☐	70 $ ☐
2 ans	51,30 $ ☐	58,85 $ ☐	125 $ ☐

Nom: ______________________
Adresse: ______________________
____